JOURNAL FRANZ WEBER

juillet | août | septembre 2021 | No 137

ELÉPHANTS DE NAMIBIE: VICTIMES DU COMMERCE D'ANIMAUX VIVANTS







En Argentine, le transfert des chevaux de l'ancien sanctuaire vers le nouveau bat enfin son plein.
Pour nous assurer que ce périlleux voyage sera le moins stressant possible pour nos animaux, la FFW a fait appel à un comportementaliste équin.
Page 6



Certes, produire de l'énergie au moyen d'éoliennes peu présenter certains avantages. Mais pas au prix de la destruction des espaces naturels! Ne nous laissons pas aveugler par les mirages de «l'énergie verte»: les éoliennes nécessitent des investissements colossaux et ont souvent un impact désastreux, tant sur les paysages que pour les animaux.



La Fondation Franz Weber exhorte de toute urgence le gouvernement de Namibie à renoncer à l'exportation imminente de 42 éléphants. Ces animaux sont déjà au bord de l'extinction en République ouest-africaine et ils représentent les derniers pachydermes du désert dans cette région.

SOMMAIRE

Éditorial	3
En Bref	4 – 5
Equidad déménage — enfin!	6 – 9
Enième projet ferroviaire néfaste pour la nature à Zurich	10 – 13
SOS Lavaux	14 – 17
Au service de la nature à Bâle-Campagne	18 – 21
Le déclin de la terre-de-la-vie	22 – 25
Eoliennes: les mirages de l'énergie verte	26 – 28
Cirques et zoos: comme un air de colonialisme	29 – 31
Initiative contre l'élevage intensif: plus que jamais d'actualité	31 – 33
Stop à l'export d'éléphants de Namibie	35 – 39
Australie: douceur de vivre au Franz Weber Territory	40 – 47

IMPRESSUM

UNE PUBLICATION DE LA FONDATION FRANZ WEBER

REDACTION EN CHEF: Vera Weber et Matthias Mast

REDACTION: Matthias Mast, Vera Weber, Monika Wasenegger, Peter Wäch, Jean-Charles Kollros, Adam Cruise, Alika Lindbergh, Alejandra García, Heinrich Ueberwasser, Viktoria Kirchhoff, Ambre Sanchez, Anna Zangger

PARUTION: 4 fois l'an

CONCEPT: KARGO Kommunikation GMBH

MISE EN PAGE: Gianpaolo Burlon IMPRESSION: Swissprinters AG

ABONNEMENTS: Journal Franz Weber, Abo, BP 257, 3000 Berne 13, Suisse T: +41 (0)21 964 24 24 | E-Mail: ffw@ffw.ch | www.ffw.ch | ₹ | ⊚

Tous droits réservés. Reproduction de photos, de textes ou d'illustration uniquement avec la permission de la rédaction.

Aucune responsabilité ne peut être acceptée pour les manuscrits ou les photos non sollicités.

imprimé en









POUR VOS DONS:

Compte postal: 18-611/-3, Fondation Franz Weber, 3000 Berne 13 IBAN: CH31 0900 0000 1800 6117 3

EDITORIAL



VERA WEBERPrésidente de la Fondation Franz Weber

Chère lectrice, cher lecteur

Ils nous auront bien eus! Alors que le commerce international de l'ivoire et d'autres parties d'éléphants est en principe illégal, voilà que la Namibie entend profiter d'un flou juridique pour vendre et exporter des familles entières d'éléphants vivants. Tous les moyens sont bons pour continuer à se faire de l'argent sur le dos des éléphants d'Afrique. Pourtant, leurs populations à travers le continent ne cessent de diminuer. L'explosion démographique, les exploitations agricoles, l'industrialisation des terres et des espaces, empiètent de plus en plus sur le territoire des éléphants. Cela entraîne non seulement la disparition de leur habitat, mais aussi celle de toute la faune et la flore africaines.

Vraiment, c'est à se dire que nous marchons à reculons. Nous savons pourtant que les éléphants sont des êtres dotés d'une sensibilité, d'une capacité à ressentir la joie et la douleur proches de celles de l'homme, voire plus encore. Les capturer et les extraire de leur environnement naturel pour les exporter vers des parcs et des zoos de pays hors de l'Afrique revient à commettre un crime contre une espèce hautement évoluée, et, qui plus est, menacée d'extinction. Evidemment, nous ferons tout pour l'empêcher. Car c'est un crime que l'humanité paiera très cher.

Une question de plus en plus pressante se pose: est-ce vraiment le monde que nous voulons pour nous et nos enfants ? Un monde aseptisé, artificiel, dans lequel la vie sauvage n'existera plus que dans des parcs d'attractions régulés, contrôlés et soumis au passe sanitaire?

Votre Vera Weber



EN BREF

Pas de quartiers pour «Shark City»

La question est définitivement tranchée: il n'y aura pas d'aquarium géant à requins à Pfungstadt, dans le district allemand de Darmstadt-Dieburg. Cela n'est pas sans rappeler le succès de la campagne «Nozeanium» menée par la FFW en mai 2019, grâce à laquelle les électeurs avaient voté non à un projet semblable de prison de verre pour poissons marins dans la ville de Bâle. À Pfungstadt aussi, la Fondation Franz Weber s'est engagée: en partenariat avec ElasmOcean, PETA Allemagne et l'initiative citoyenne de Pfungstadt, la FFW a apporté son expertise ainsi que de précieuses informations par le biais de sa biologiste marin, Dr Monica Biondo.

Grâce à ces pressions, les conseillers municipaux de Pfungstadt ont approuvé à la majorité le 12 juillet dernier une requête déposée par le groupe des Verts qui permet d'annuler la décision, adoptée en 2017, de vendre deux parcelles aux concepteurs de «Shark City».

L'ouverture de cet aquarium, initialement prévue pour 2018, devait accueillir jusqu'à 36 espèces de requins et de nombreux poissons. Mais le lancement a sans cesse été repoussé et le contrat de vente n'a finalement jamais été conclu. La FFW et toutes les organisations impliquées sont extrêmement heureuses de voir définitivement échouer ce projet monstrueux et suranné! Vera Weber, présidente de la Fondation Franz Weber, s'en réjouit: «De plus en plus, les gens ne voient plus aucune raison d'enfermer des animaux derrière des parois en verre. Le public considère, à juste titre, que les aquariums sont d'une autre époque!»

Le problème, c'est l'Homme – pas la chauve-souris!

Avec son dernier ouvrage «It's not about the bats», Adam Cruise pose une véritable bombe. Ce livre, qui captive dès la première page, préconise une (r)évolution pour laquelle la Fondation Franz Weber, dirigée par Vera Weber, milite depuis des décennies! Prenant l'exemple de la Covid-19, le livre explique de façon limpide comment la destruction progressive de l'environnement favorise les zoonoses. Il conclut qu'il ne tient qu'à nous, humains, de mettre fin à cet engrenage mortifère: en laissant aux animaux (sauvages) leur habitat naturel et en préservant lesdits habitats. Véritable hymne à la protection de la nature et de la biodiversité, cet ouvrage remet les pendules à l'heure: cessons de blâmer les chauves-souris pour la Covid-19, qui n'est qu'une catastrophe parmi tant d'autres, prenons nos responsabilités et agissons pour changer le monde!

Journaliste d'investigation et docteur en éthique environnementale et animale, Adam Cruise livre dans plus de 200 pages une analyse saisissante de la Covid-19, en remontant aux sources du problème: notre vision anthropocentrique du monde. Car en nous plaçant au centre de tout et en laissant notre appétit insatiable pour la vie sauvage dominer notre rapport au monde, nous courons à notre perte. Pour l'auteur, il est donc urgent de repenser nos fondamentaux: «Nous devons renouer avec la nature et retirer l'homme du centre de ses considérations morales et éthiques», conclut-il. Du commerce international des espèces, à la chasse aux trophées en passant par l'industrie des produits issus d'animaux, Adam Cruise nous offre un voyage à travers le temps pour envisager un avenir meilleur en remon-

tant aux sources de la philosophie occidentale. «Its not about the bats» sera disponible en français et en allemand dès 2022. Nous révèlerons ses éditeurs dans la prochaine édition de notre journal.



Les poissons coralliens ne comptent pas pour des prunes!

Si la Fondation Franz Weber salue l'initiative de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), qui, en collaboration avec le secteur du commerce des animaux de compagnie, la Protection Suisse des Animaux et d'autres organisations, a lancé une campagne d'information relative à la détention de poissons d'ornement, nous nous étonnons que cette campagne ne vise que les poissons d'eau douce et pas les poissons d'eau de mer. Quel est l'intérêt d'une campagne, si elle ne traite ni les problèmes liés à la capture et au transport, ni les enjeux du juteux commerce aquariophile des poissons d'ornement coralliens? Ces derniers sont pourtant les plus vulnérables: ils sont pratiquement impossibles à élever car ils ne se reproduisent pas ou peu en captivité, et ils sont donc à la merci des pratiques abusives et destructrices de capture dans leurs habitats naturels – eux-mêmes grandement menacés d'extinction. En outre, ils sont très appréciés en Suisse, où chaque année, près de 50 000 poissons marins d'ornement sont importés, comme l'ont montré les recherches du Dr M. V. Biondo, notre biologiste.

Si la FFW était initialement partie prenante à ces discussions, elle a finalement choisi de se retirer pour ne pas cautionner cette politique de facade, qui vise avant tout à redorer le blason de l'industrie des aquariums et à lui donner bonne conscience. Ces animaux, qui risquent de disparaitre, sont des maillons indispensables des écosystèmes marins. Sans changement radical, les océans contiendront bientôt plus de plastique que de poissons. De multiples espèces de poissons périssent chaque jour d'ennui dans leur bocal et suc-

combent à leur capture ou pendant leur transfert. Le succès de notre campagne contre le projet d'aquarium géant à Bâle prouve que bien informée, la population est prête à s'engager. «On n'a pas deux cœurs, un pour les animaux, et un pour les humains. On a un cœur ou on n'en a pas» disait Lamartine. Peutêtre est-il temps d'ouvrir le notre aux poissons?



«Dans le domaine de la protection des animaux et de la nature, il n'y a jamais de répit et encore moins d'occasions de se reposer sur ses lauriers.»

FRANZ WEBER

Corrida: enfin une bonne nouvelle!

Les aficionados n'ont pas toujours besoin de nous pour perdre du terrain auprès de l'opinion publique. Non contents d'organiser une corrida pour le 15 août à Gijon, ville côtière dans les Asturies (photo ci-dessous), une région dénuée de tradition taurine, les organisateurs ont cru de bon goût d'appeler deux des malheureux taureaux condamnés à périr dans l'arène «féministe» et «nigérian». Comme si assassiner et torturer un animal innocent ne suffisait pas, il fallait en plus qu'ils donnent à la corrida des relents racistes et misogynes! Déjà agacés par cet évènement, pas du tout ancré dans la culture locale, les asturiens ont vu rouge. Face à l'ampleur de la polémique sur les réseaux sociaux, émanant notamment d'associations de protection animale et des droits des femmes, la municipalité a annoncé bannir définitivement les corridas de son territoire. Pour une fois, que les taureaux sont vengés...





Equidad: comme un parfum de paradis...

Nos équipes ne chôment pas en Argentine, où le transfert de nos protégés entre leur ancienne demeure et leur nouveau refuge bat enfin son plein. Portés par l'enthousiasme et le bonheur de voir nos animaux goûter à leur nouvelle liberté, nos collaborateurs font fi des difficultés. Chaque jour, ils progressent davantage.





Pour certains, déménager est synonyme de conflits. Heureusement, ce n'est pas notre cas! Certes, organiser le transfert de nos protégés n'est pas une sinécure, mais notre équipe est si heureuse de voir que ses efforts portent leurs fruits qu'elle aborde chaque difficulté dans la joie et la bonne humeur. Nous sommes si proches du but! A chaque arrivée d'un nouvel animal, c'est la même émotion, la même satisfaction et la plus belle récompense à nos efforts. C'est cela qui nous porte et qui nous motive de plus belle.

ALEJANDRA García

Directrice du sanctuaire Equidad et de ZOOXXI en Amérique latine

_

Il faut les voir, ces êtres qui ont vécu l'enfer, découvrir pour la première fois de leur vie le plaisir de brouter, de s'ébrouer dans tout l'espace qui leur est nécessaire, et retrouver leurs comportements instinctifs dans ce cadre paradisiaque, au coeur des montagnes. Ici, chaque nouveau stimulus est synonyme d'enrichissement. Pour des animaux qui ont passé leur vie dans l'insécurité et la peur de l'inconnu, cela n'a pas de prix. Et pour nous non plus!



OPTIMISATION DES RESSOURCES

Actuellement, ce sont 85 chevaux, 7 ânes et 8 vaches qui ont les premiers inauguré le nouveau terrain. Grâce à la qualité des pâturages, la grande majorité d'entre eux n'a désormais plus besoin de luzerne pour se nourrir: l'herbe, présente en abondance et de bonne qualité, suffit à les maintenir en état. Seuls les individus les plus âgés dépendent encore de nous pour se nourrir. Outre le bien-être et la satisfaction que le fait de brouter procure à nos compagnons, le fait d'avoir un terrain aux dimensions adaptées à la taille de notre cheptel représente également pour nous une économie non négligeable en fourrage.

DERNIÈRE LIGNE DROITE

Pendant que les chevaux, les ânes et les vaches déjà installés profitent de leur nouveau coin de paradis, nous continuons à préparer nos rescapés qui se trouvent encore dans l'ancienne ferme. Il s'agit là principalement de se conformer aux exigences sanitaires officielles, obligatoires avant tout déplacement d'animaux: en d'autres termes, il nous

faut vacciner, vermifuger et réaliser des prises de sang sur tous nos protégés pour s'assurer de leur bonne santé. Une fois ce contrôle effectué, les certificats sont remis aux autorités qui, après les avoir analysés, nous remettent les autorisations pour pouvoir enfin procéder au transfert.

ETHOLOGIE

Une fois ces étapes franchies, il nous reste à préparer nos fragiles protégés à la perspective d'un long voyage et à un changement d'environnement. Bien sûr, ce changement de vie est pour leur bien, mais eux ne le savent pas. De fait, afin de mettre toutes les chances de notre côté pour que le périple comporte le moins de stress possible pour eux, nous avons sollicité l'aide d'un expert en comportement équin, Monsieur David Castro. Ainsi, outre le Dr Gretel Castillo, vétérinaire avec qui nous travaillons depuis 8 ans pour assurer la santé de nos chevaux, nos équidés pourront désormais profiter de l'expertise de cet ancien entraîneur, qui n'est autre que le représentant pour l'Argentine de la

prestigieuse Haute École Nevzorov.

Réputée dans le monde entier, la méthode Nevzorov prône la non-violence: elle consiste à apprendre à interagir avec le cheval par le biais de techniques et d'une éducation basées sur le jeu et la liberté de mouvement de ce dernier. «J'étudie leur comportement en liberté pour comprendre leurs besoins physiques et psychologiques et pour établir non pas une relation de soumission et de violence, mais de sympathie et d'affection, pour qu'ils aient envie de faire des activités avec nous, sans peur» résume-t-il.

Après un premier séjour à Equidad afin d'aider les chevaux à s'adapter, il reviendra avant la fin de cette année pour former notre équipe et générer du matériel scientifique en éthologie équine.

INVESTISSEMENT

Une fois ces étapes passées, facilitées par le fait que nous avons divisés nos collaborateurs en deux groupes, l'un dans l'ancien sanctuaire, et l'autre au nouveau refuge, nous n'étions néan-



moins pas au bout de nos peines. En effet, plusieurs problèmes logistiques demeuraient: trouver une entreprise de transport capable de traverser les routes de montagne escarpées jusqu'au nouveau sanctuaire en toute sécurité, et réparer la route, très sinueuse, faite de terre et de pierres, que nous devions emprunter.

Après avoir constaté qu'aucune entreprise de transport ne disposait de véhicules ou de chauffeurs adaptés à nos besoins, nous primes la décision d'acheter notre propre remorque. Cela nous offre une plus grande flexibilité pour programmer les transferts et nous permet d'entrainer les animaux à embarquer. En outre, il s'agit d'un investissement qui nous permettra, à l'avenir, de ne dépendre de personne et d'être plus réactifs si l'un de nos protégés venait à tomber malade et devait être emmené en urgence à la clinique équine la plus proche.

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une fois ces considérations résolues, de nouvelles difficultés se présentèrent: une période de fortes précipitations – chose qui ne s'était pas produit dans la région depuis 20 ans - suivie d'une vague de froid polaire au cours de laquelle il a même neigé, nous tomba

dessus. Ce froid sans précédent provoqua le gel des pentes, d'où provient notre approvisionnement en eau, et fit éclater les tuyaux du réseau d'eau du sanctuaire, nous contraignant à changer l'intégralité du système de plomberie afin de le rendre capable de résister aux variations thermiques qui risquent de se multiplier du fait du changement climatique.

Enfin, pour couronner le tout, nous traversons actuellement une saison sèche et très venteuse avec un risque élevé de feux de forêt, ce qui contraint nos équipes à ouvrir des chemins dans la brousse avec notre BobCat afin de faciliter le passage des pompiers si cela devait s'avérer nécessaire.

PARTENARIATS

Vous l'aurez compris, nos collaborateurs n'ont pas chômé. Sans relâche, nos équipes travaillent 7 jours sur 7, sans aucun jour de repos, afin que le rêve devienne réalité pour tous nos compagnons à quatre pattes. De fait, afin de nous simplifier la vie et de ne plus trembler chaque nuit pour nos vies et celles de nos protégés restés dans l'ancien sanctuaire, - ce qui est absolument invivable au vu de tout ce que nous avons à faire à côté -, nous nous sommes résolus à déléguer la gestion de la sécurité pour ce site, et à passer

un contrat avec une société privée. Objectif: nous aider à assurer la sécurité de nos animaux et éviter notamment que nos chevaux, très convoités, soient volés. Nous nous félicitons de cette initiative: en à peine 3 mois de service, les agents ont réussi à capturer puis à remettre aux autorités locales un intrus qui tentait de voler des chevaux.

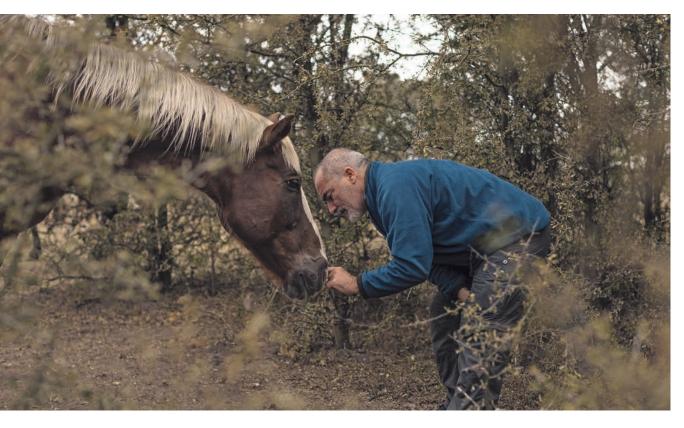
SOLIDARITÉ

Grâce à tout ce travail, le grand jour approche où nous pourrons enfin dire adieu à notre ancien sanctuaire pour profiter du nouveau. Mais nous gardons des projets pour notre ancien terrain dont nous souhaitons maintenir la vocation vertueuse! Nous avons ainsi fait le choix de conclure un partenariat avec la Fondation Sierra Dorada, un organisme qui fait un travail remarquable pour venir en aide aux orphelins et aux enfants victimes d'abus sexuels et de malnutrition. Afin de les aider à agrandir leur foyer d'accueil pour ces enfants qui ont connu l'enfer, nous avons décidé de leur faire don de notre ancien terrain.

Parallèlement, comme nous savons pertinemment que de nombreuses personnes continueront à abandonner des chiens à la porte de notre ancienne institution, nous avons développé un programme conjoint entre les deux fondations, afin que ces chiens soient pris

L'achat de notre propre remorque de transport nous permet désormais d'être totalement libres et autonomes pour programmer les transferts de nos protégés entre l'ancien sanctuaire et le nouveau.





David Castro apprend à Quimey à reconnaître et à apprécier les plantes comestibles dont regorge le nouveau terrain.

en charge et protégés par les enfants de Sierra Dorada. Naturellement, nous contribuerons aux frais liés à leur alimentation et à leurs soins vétérinaires, et nous chercherons des familles adoptives pour chacun de ces chiens, mais nous pensons que ces petits êtres, qui ont en commun tant de souffrance et de rejet, pourrons se consoler mutuellement, qu'ils soient à deux ou quatre pattes.

En effet, tant à la FFW qu'à la Fondation Sierra Dorada, nous croyons que la violence envers les enfants et celle envers les animaux ont les mêmes origines sociales. C'est pour cela que nous collaborons depuis des années : sœurs de cœur et d'engagement, nos deux institutions luttent côte à côte depuis les premiers pas d'Equidad, afin de venir en aide aux plus démunis, qu'ils soient à deux ou quatre pattes.

PLANTER DES «GRAINES D'EMPATHIE» POUR ASSURER L'AVENIR

Grâce à ces valeurs communes et à ce travail, chapeautés par la CoPPA (Coordinadora de Profesionales para la Prevención de Abusos) et par l'Université catholique d'Australie, nous avons pu initier la conduite d'études scientifiques sur l'éducation à l'empathie. Ce projet est fondamental, car il s'inscrit dans la continuité directe de ce que nous souhaitons accomplir au-delà d'Equidad: éduquer les générations futures à l'empathie, à travers ces enfants qui ont subi la violence et l'indifférence dans leur propre chair, pour qu'à l'avenir, ni les foyers, ni les refuges n'aient plus de raison d'exister.





Zurich: un énième projet ferroviaire menace un site naturel protégé

Le basculement de notre planète vers un désastre irréversible n'affole visiblement pas tout le monde: cela ne dissuade ni les promoteurs ni les porteurs de projets de tous poils, qui s'entêtent dans leur folie constructrice et destructrice dont la nature fait systématiquement les frais. Dans le canton de Zurich, les CFF et l'Union des transports publics zurichois (ZVV) prévoient ainsi de construire des installations de service et de dépôt au cœur d'un espace naturel protégé, provoquant l'ire de la Fondation Franz Weber (FFW). Si ce projet devait aboutir, il signerait en effet la destruction d'espaces vitaux essentiels pour les animaux et les végétaux ainsi que la disparition de précieuses terres cultivées. Le canton de Zurich aurait-il oublié que la lutte contre le recul de la biodiversité fait partie de ses responsabilités?

Décidément, 2020 aura été l'année de toutes les tragédies. Comme si les catastrophes en tout genre ne suffisaient pas, nous apprenions en décembre 2020, que les CFF prévoyaient d'exploiter des terrains pour trois nouvelles installations de service et de dépôt, rendues nécessaires par le développement du réseau ferroviaire dans le canton de Zurich. Problème: ces installations ne doivent en aucun cas être situées à proximité d'infrastructures existantes, c'est-à-dire ni sur le territoire urbain, ni sur des lieux déjà utilisés pour l'exploitation du chemin de fer. Le projet? Construire sans vergogne, en pleine



MONIKA WASENEGGER
Membre de la direction

verdure, au cœur de la nature! Les inscriptions au plan directeur cantonal, rédigées et annoncées avec la présentation publique du plan, sont formelles à ce sujet.

MOBILISATION

Fort heureusement, la FFW n'a pas été la seule à s'offusquer: profondément choquée, une grande partie de l'opinion publique concernée et plusieurs groupes d'intérêts se sont immédiatement mobilisés pour dénoncer cette aberration. Dès 2021, la résistance s'est organisée, collectant près de 2500 oppositions soumises à l'Office de la



À Bubikon, le mamelon de poudingue au cœur du splendide paysage de drumlins est directement concerné par le projet de construction. Si ce dernier venait à se réaliser, le mamelon serait détruit, tout comme le passage du gibier, qui représente l'unique lien entre les zones protégées.

construction pendant la phase participative, à sa plus grande stupéfaction. La raison de cette mobilisation sans précédent est pourtant simple: le bon sens, en 2021, à l'ère de la disparition des habitats, des espèces et de la destruction de la planète, tend à considérer que le respect de la nature prime sur l'installation d'infrastructures de service et de dépôt. Le peuple zurichois a parlé: il martèle sa volonté d'en faire une question de valeurs et de priorités.

DÉSASTRE EN PUISSANCE

S'il venait à aboutir, ce projet serait véritablement catastrophique. Tout d'abord en raison de son envergure colossale: au total, près de 150 000 mètres carrés seraient mis à contribution sur les trois sites envisagés! Mais ce n'est pas tout: il est important de préciser que les zones visées sont des surfaces de rotation de cultures essentielles, des terres cultivées, mais aussi des zones naturelles protégées ou de passage de gibier. Le dossier des CFF révèle par



ailleurs que seuls des sites naturels ont été envisagés pour les trois projets de construction, et qu'aucun des 15 lieux «examinés» ne se trouve sur un sol imperméabilisé...

ALTERNATIVES

Face à une telle menace, la Fondation Franz Weber sort ses griffes et compte bien imposer ses conditions. Pour la FFW, la priorité serait de commencer par sélectionner de manière ciblée des sites au sol imperméabilisé. Il nous parait inconcevable que ce point ne constitue pas dès à présent un critère exigé par le canton de Zurich! Pourtant, comme l'ont laissé entendre les premières discussions de la Fondation avec les groupes d'intérêts et les spécialistes, les alternatives ne manquent pas.



À Feldbach, le plus vaste des paysages de terrasses non construits sur la rive droite du lac de Zurich, doit lui aussi être sacrifié. Cela fait pourtant des années que ce paysage doit être inscrit à l'inventaire des objets naturels et du paysage protégés d'importance supra communale.

ETERNEL COMBAT

Cette situation n'est pas sans précédent: il y a 3 ans, c'était dans la région de Berne que la FFW montait au créneau pour empêcher la construction d'un nouvel atelier de nettoyage de BLS SA en pleine nature, à Chliforst-Ouest. Hélas, il semblerait que les Hommes ne retiennent jamais la leçon. Pour un bénéfice à court terme, ils n'hésiteront pas à sacrifier tout un patrimoine naturel et les habitats de centaines d'espèces pour les remplacer par d'affreux et immenses «blocs» de béton. Peu leur importe que l'exploitation 24 heures sur 24 desdits blocs soit source d'importantes émissions lumineuses et sonores qui affectent et perturbent la nature et le monde animal. Peu leur importe que la nature soit irrémédiablement détruite: quand elles se heurtent au sacro-saint développement des transports publics, les considérations écologiques disparaissent.

COURSE AU PROFIT VERSUS SURVIE

L'Homme devrait pourtant comprendre qu'il est de son propre intérêt de protéger le sol qui le nourrit et la terre qui l'abreuve: le sol est une ressource vitale et non renouvelable qui remplit des fonctions régulatrices importantes car il emmagasine, filtre et transforme l'eau, les éléments nutritifs ainsi qu'une multitude d'autres matériaux. Il constitue par ailleurs l'espace vital de la plupart des plantes, des animaux et des organismes, et en tant que tel, il représente une base fondamentale de la biodiversité. C'est un élément central pour de nombreux écosystèmes, notamment ceux dont dépendent les humains! Ces derniers sont-ils prêts à mettre en péril leur propre existence pour l'appât du gain et l'extension débridée des zones habitables, constructibles ou exploitables?

Dans le monde, deux à trois pour cent de la surface terrestre sont occupés par des habitations et des infrastructures. Ce chiffre est beaucoup plus élevé en Suisse où il atteint 7,5 pour cent et progresse encore plus rapidement que le changement climatique! Alors, qu'attendons-nous pour réagir?

LE CANTON DE ZURICH EN PORTE-À-FAUX

Heureusement, la FFW veille au grain. A ce titre, elle n'hésite pas à croiser le fer au niveau politique. En témoigne l'initiative fédérale contre le bétonnage des paysages lancée en 2007 par Franz Weber, qui a permis la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). Franz Weber avait alors retiré l'initiative au profit de la LAT, qui a ensuite été adoptée par les électeurs suisses à une nette majorité de 62,9 pour cent. Entrée en vigueur en mai 2014, cette révision fixe les obligations légales des cantons et des communes en matière d'aménagement du territoire.

C'est là que le bât blesse pour le canton de Zurich: en principe, la LAT prescrit dans son article 24 que des cons-



À Eglisau, la construction prévue doit occuper non seulement une partie d'une zone naturelle protégée par loi mais aussi d'importantes surfaces de rotation des cultures.

tructions ne sont possibles hors de la zone à bâtir que si «l'implantation de ces constructions ou installations hors de la zone à bâtir est imposée par leur destination et si aucun intérêt prépondérant ne s'y oppose» (LAT art. 24). Les responsabilités du canton de Zurich ne s'arrêtent pas là: ayant adopté en 2012 l'initiative sur les terres cultivables avec 54 pour cent des voix, il se voit contraint, par cette initiative, d'offrir une protection efficace des surfaces agricoles par le canton; et ce, autant en ce qui concerne leur quantité que leur qualité. Sur ce dernier point, il semble qu'une importance insuffisante soit accordée au critère concernant la «qualité

des surfaces», car un sol précieux n'est pas facilement remplaçable. Il en est de même pour les espèces animales et végétales protégées, qui elles non plus ne sont pas facilement transposables.

ECOLOGIE SÉLECTIVE

Les lois et les objectifs au niveau fédéral et cantonal sont donc parfaitement clairs: le canton de Zurich est averti. Aussi, avant de valider la destruction d'une nature préservée qui se fait rare tant en Suisse que dans ce monde, ne serait-il pas judicieux de comparer en amont les intérêts publics? Certes, en pratique, les considérations envers la nature demeurent le plus souvent le

maillon le plus faible dans la pondération des intérêts. Hélas, aveuglés par le dogme du transport collectif, certains écologistes se font parfois les défenseurs de ces politiques néfastes tant pour l'environnement que pour l'agriculture. Dans l'affaire du canton de Zurich, la question n'est néanmoins pas de décider qui des transports publics ou de la nature doit peser plus lourd: il s'agit simplement de respecter la loi et de s'assurer que des critères contraignants, l'imperméabilité des sols notamment, sont systématiquement exigés pour chaque projet. La Fondation Franz Weber y veillera.

Parce qu'il est orné de la sacro-sainte aura de l'écologie, le développement des transports publics en Suisse est un sujet inattaquable, ce depuis des années. Les collectivités financent aujourd'hui les transports publics à hauteur de 8 milliards de francs par an. Elles assument en outre, les coûts liés aux nuisances environnementales et sonores qu'induisent ces transports, ainsi que les coûts sociaux par voyageur-kilomètres, sous forme de dommages environnementaux non compensés et de

subventions, plus élevées pour les transports publics que pour les transports individuels motorisés.

Parallèlement, des objectifs urgents et vitaux pour préserver la nature, l'environnement, — en somme, notre espace vital! —, sont fixés à tous les niveaux: fédéral, cantonal et communal. Du fait de ces politiques paradoxales, les transports publics se développent rapidement, au prix, non compensé hélas, de la destruction de l'environnement. Le jeu en vaut-il la chandelle?

SOS: Lavau



On dit souvent que le voleur est toujours plus rusé que la personne volée. Selon cette logique les constructeurs et spéculateurs motivés par l'appât du gain, sont souvent plus attentifs aux failles juridiques que les honnêtes gens attachés au respect de la nature et à la protection des sites.

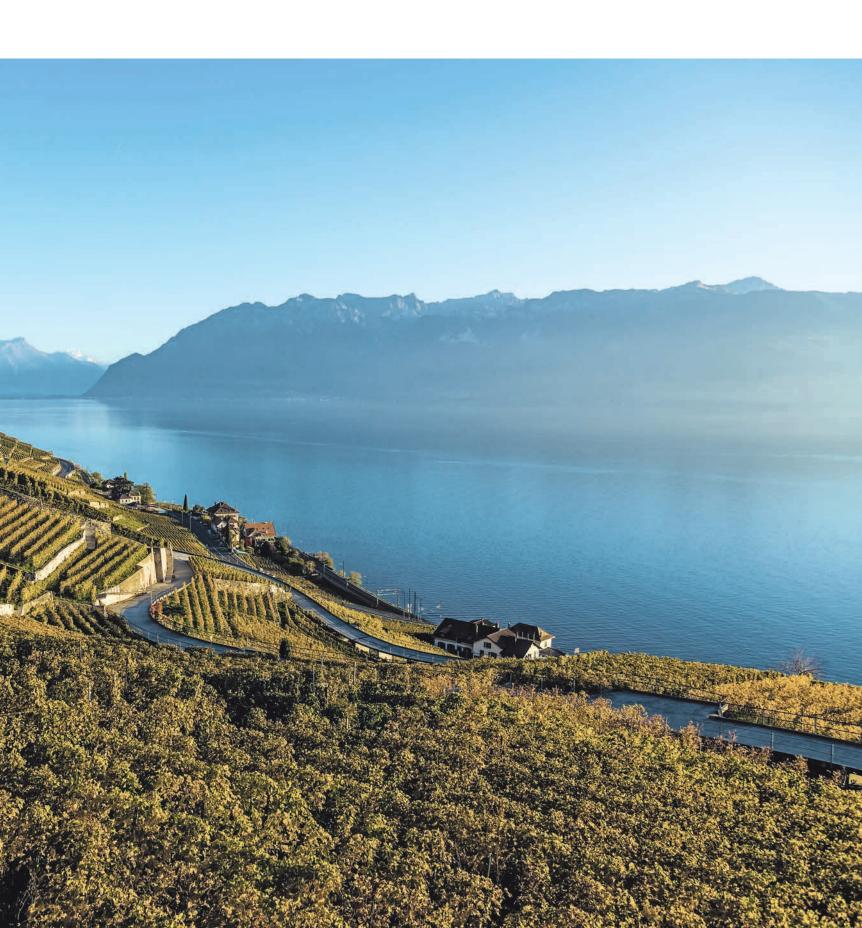
Ce préambule vise à illustrer les menaces et dangers qui pèsent actuellement sur le site de Lavaux. Bien que inscrit à l'inventaire du Patrimoine mondial de l'UNESCO, malgré les initiatives lancées par Franz Weber et les rôles de vigies joués par *Sauver Lavaux* et *Helvetia Nostra*, le site ne constitue hélas pas pour autant un sanctuaire inviolable préservé par un traité de droit international. Les menaces se font de plus en plus précises et émanent tant de l' appétit grandissant de promoteurs sans scrupules que de la révision

par le Grand Conseil vaudois, du Plan d'affectation cantonal (PAC), appelé à être voté en plénum cet automne. En clair, le danger est grand: il nécessite une action urgente et à tous les nivaux, car la Fondation Franz Weber, *Helvetia Nostra* et *Sauver Lavaux* comptent bien poursuivre l'œuvre de leur illustre fondateur.

Il est important de bien connaître les rouages de l'UNESCO pour bien comprendre la réalité des choses. La procédure est la suivante: suite à des demandes extérieures ou des choix



x en danger





internes, l'UNESCO inscrit les sites dignes de protection sur sa liste du patrimoine mondial. Hélas comme le confirme Anna Zangger, avocate, membre de la direction de la Fondation Franz Weber et responsable des campagnes internationales, «cette inscription n'a aucune valeur juridique directement applicable.»

Très prosaïquement, il incombe donc à chaque pays concerné de mettre en œuvre les mesures de protection adéquates pour assurer la pérennité et la protection des sites reconnus. «A défaut, s'ils sont dégradés, l'UNESCO les classe comme étant en péril, puis les déclasse purement et simplement le cas échéant», précise Anna Zangger. L'actualité illustre cette triste réalité: le port de Liverpool vient de se voir rayé de la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en raison d'atteintes immobilières graves à l'historique quartier des docks. Les Beatles n'ont plus que les yeux pour pleurer...

DU RESSORT DES INSTITUTIONS NATIONALES

Interrogée par le journal Le Temps, l'avocate, forte de son expérience, précise les modalités d'une inscription. «La convention régissant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel n'est contraignante pour les Etats que pour l'inscription de l'un de leurs monuments ou lieux d'exception. Leur protection est ensuite du ressort des institutions nationales et de leur... bon vouloir. Dans le cas de Lavaux, cela signifie que le site n'est pas un sanctuaire inviolable, dûment protégé par un traité de droit international, mais que la Confédération, les cantons et les communes doivent concrètement protéger ce site».

En somme, au-delà des bonnes intentions, Il s'agit ici de *real politics*.

Hélas, la réalité politique et juridique est sans équivoque: il est possible que le site de Lavaux puisse subir des transformations dans un futur proche. En cause: le Plan d'affectation cantonal (PAC) que le Conseil d'Etat met actuellement en consultation pour une révision appelée à être votée à l'automne prochain. Historiquement, ce texte est supposé mettre en œuvre l'acceptation par le peuple vaudois du contre-projet proposé par le législatif cantonal à l'initiative «Sauver Lavaux III».

DES ATTEINTES IRRÉMÉDIABLES À L'HISTOIRE DE LAVAUX

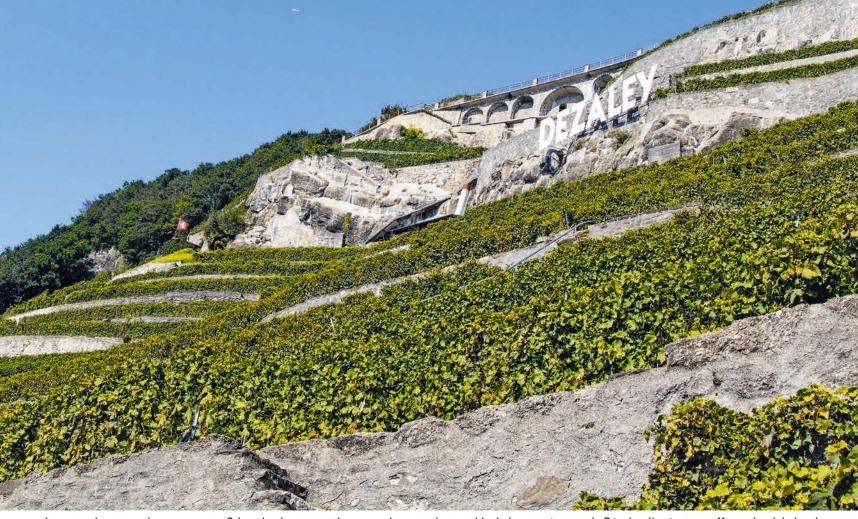
Présidente du comité de Sauver Lavaux, avec Vera Weber, vice-présidente, à ses côtés, Suzanne Debluë ne cache pas son inquiétude, car ce PAC pourrait bien modifier un paysage historiquement viticole, voire l'altérer, en accueillant, au nom d'une pseudo-biodiversité, d'autres cultures n'ayant rien à voir avec la vigne. La révision prévoit également de «supprimer les murs de vignes construits dans la longueur du vignoble», relève encore la présidente de Sauver Lavaux. Elle craint également le pire étant donné que les nouvelles possibilités d'agrandir les capites actuelles peuvent potentiellement permettre d'en faire de «mini-résidences secondaires», selon l'expression de Vera Weber.

La menace d'une détérioration du site est d'autant plus réelle que plusieurs promoteurs immobiliers - et pas des moindres - sont déjà en embuscade. Le projet le plus connu - et aussi le plus démesuré - émane du Groupe de construction Orlatti, en collaboration avec l'hoirie Testuz, à Treytorrens, sur la commune de Puidoux. Sauver Lavaux et Helvetia Nostra ont fait recours contre ce projet aux allures de Cheval de Troie, face à la forteresse Lavaux. Il comprend notamment des logements haut de gamme, un hôtel, un restaurant, des commerces et un parking souterrain de près de 50 places. Le Tribunal cantonal a validé ce dossier, qui se trouve désormais devant le Tribunal fédéral.

Helvetia Nostra et Sauver Lavaux espèrent se faire entendre par le TF, car la

SAUVER LAVAUX I, II ET III CE QU'IL RESTE À FAIRE

Au début des années 1970, Franz Weber est appelé au secours par un vigneron: l'on veut bétonner Lavaux. Ni une, ni deux, le célèbre écologiste suisse se lance dans une campagne pour préserver l'entier du site. Il fonde alors, en 1972, l'association «Sauver Lavaux», et lance l'initiative cantonale «Sauver Lavaux I». Résultat: la protection de ce paysage unique est inscrite dans la Constitution vaudoise, et la réglementation de cette protection fait l'objet d'une loi spécifique, entrée en vigueur en 1979. En 2002, suite à la révision de la Constitution, l'article introduit grâce à Franz Weber risque de disparaître. Il lance alors l'initiative «Sauver Lavaux II», qui aboutit à la réintroduction de cet article dans la Constitution vaudoise. Sauver Lavaux III, lancée en 2009 pour améliorer, concrètement, la loi d'application de la disposition constitutionnelle, échoue malheureusement dans les urnes en 2014, au profit d'un contre-projet présenté par le gouvernement vaudois. Dans cette même lignée, le Conseil d'Etat vient de présenter son projet de Plan d'affectation cantonal «Lavaux» (PAC Lavaux), qui sera traité par le Grand Conseil en octobre 2021. Ce projet présente un certain nombre de failles et de danger, notamment la possibilité de détruire les murs de vigne emblématiques, de convertir les capites de vigne pour d'autres fins que l'utilité viticole pure, et de planter des arbres à haute tige...



Le projet du groupe de construction Orlatti bouleverserait la vue sur le coeur du vignoble de Lavaux, à savoir le Dézaley. Il prévoit en effet au bord du lac des logements hauts de gamme, un hôtel, un restaurant, des commerces et un parking souterrain de près de 50 places. Sauver Lavaux et Helvetia Nostra ont fait recours contre ce projet au but spéculatif, qui va à l'encontre de la vocation viticole de Lavaux.

Cour cantonale n'a pas pris en compte tous les intérêts en cause, en particulier l'inscription du hameau à l'ISOS, l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse. Cette entité est gérée par l'Office de la Culture qui intègre, en principe, les inscriptions à l'UNESCO. De fait, ce manquement pourrait s'avérer être un précédent dangereux pour l'ensemble de la protection de Lavaux.

UNE REMISE EN CAUSE DU LABEL DE L'UNESCO SERAIT CATASTROPHIQUE

Si le site protégé venait à être altéré cela porterait atteinte aux initiatives de Franz Weber et à la volonté de protection du site manifestée à plusieurs reprises par le peuple vaudois. Ce serait donc non seulement une grave remise en question, mais aussi une trahison du travail accompli pendant des années par les fondateurs de *Sauver Lavaux* et tous ses partenaires. En outre, si les modifications du site devaient par

malheur se multiplier, en particulier en raison de la situation économique des vignerons des communes concernées qui sont de plus en plus contraints de ne pas négliger certaines sirènes économiques, l'UNESCO risquerait de remettre en cause son label.

UNE GIFLE POUR L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE SUISSE ET POUR NOS VINS

Ce rétropédalage constituerait non seulement une gifle pour le patrimoine helvétique, mais aussi un terrible coup porté à l'économie viticole vaudoise et suisse. L'image touristique de notre pays, identité qui commence à se tourner vers le développement durable, serait également impactée. Ce triste exemple de la non-responsabilité d'un pays riche serait alors jeté en pâture aux dirigeants et médias du monde entier: quelle honte!!!

Face à l'urgence de la situation, les dirigeants d'*Helvetia Nostra* et du comité de *Sauver Lavaux*, réunis sous

l'étendard de Vera Weber, fille de Franz Weber (personnalité exceptionnelle à qui Montreux devrait prochainement dédier une place), sont plus que jamais déterminés à tout mettre en œuvre pour mobiliser l'opinion, les médias et les politiques afin que Lavaux soit enfin entièrement protégé; hors d'atteinte de la bêtise et de l'avidité des hommes. Cela tombe sous le sens, les touristes ne vienent pas en Suisse pour voir des zones de villas modernes mais bien pour admirer des paysages uniques.

Tous les moyens sont bons pour agir, que ce soit au moyen de prises de position publiques, de lettres de lectrices et lecteurs, interventions politiques, dons et soutiens, sensibilisation d'élues et d'élus, comités régionaux de soutien. Vous aussi chers lectrices et lecteurs du Journal de Franz Weber, avez la possibilité de changer le cour de l'histoire. Sauver Lavaux et Helvetia Nostra savent pouvoir compter sur vous, aux quatre coins de la Suisse.

Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra: deux institutions au service de la nature

Grâce au combat de Franz Weber, de nombreuses ressources permettent désormais à quiconque le juge nécessaire, de saisir la justice pour protéger l'environnement. Toutefois, le corollaire de ce progrès est que la loi est devenue plus complexe, et les procédures plus longues. Les enjeux de manquent pas: l'aménagement du territoire dans les aglomérations continue de gagner du terrain, les constructions se multiplient, le déplacement de la nature s'intensifie, et la fièvre immobilière grandit. Cela rend plus que jamais nécessaire les actions en zone urbaine que mène Vera Weber avec la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra.



HEINRICH UEBERWASSER

Dr. jur. avocat

Lorsque les projets de construction respectent la nature et l'environnement, ils créent une qualité d'habitat, et des espaces plus attrayants pour la population. Ils augmentent la valeur des bâtiments et ouvrent de nouvelles possibilités de coopération, notamment en matière d'aménagement du territoire.

Or, plus la densité de construction augmente en Suisse, plus les valeurs naturelles sont déplacées et altérées. Désormais, les développements immobiliers menacent les espaces verts et entrent en conflit avec des entités naturelles précieuses, voire protégées.

La Fondation Franz Weber se bat pour préserver ces espaces naturels. Dans les agglomérations tout particulièrement, protéger la nature et adapter les projets de construction en conséquence revient à améliorer la qualité des espaces urbains. Dans cette optique, la Fondation Franz Weber (FFW) invite de plus en plus souvent les promoteurs et autres parties prenantes à des «tables rondes».

EXEMPLES ACTUELS: ARLESHEIM, DORNACH, REINACH. THERWIL

La fièvre de la construction fait à nouveau des ravages en Suisse. À tous les



niveaux de planification territoriale, tant au niveau fédéral, cantonal ou communal, des mesures sont prises, notamment sous la pression des promoteurs immobiliers, pour «densifier vers l'intérieur». Dans le cadre de la planification de ces projets concrets, les espaces verts et naturels, ainsi que les objectifs et les valeurs définis dans la loi sur l'aménagement du territoire, passent hélas souvent à la trappe.

Rien qu'à Bâle-Campagne, la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra (HN) luttent contre deux projets de construction problématiques: «La Colline», qui menace la plaine humide de Schwinbach et le site du Goetheanum entre les communes d'Arlesheim (BL) et de Dornach (SO). Autre projet polémique, le projet Buch-Hain (Buchloch) menace quant à lui diverses valeurs naturelles à Reinach (BL) et Therwil (BL),

notamment la zone de reproduction des amphibiens de Buechloch, et ce, malgré le fait qu'elle est protégée par la Confédération.

Ces quatre municipalités forment ce que l'on appelle le «corridor intérieur» de l'agglomération de Bâle. Cela signifie que ces communes sont situées sur des axes de transport public efficaces, des lignes ferroviaires de banlieue ou au moins des liaisons rapides par





tramway vers le «cœur de l'agglomération bâloise» et vers d'autres pôles. En d'autres termes, il s'agit de zones résidentielles idéalement situées, au milieu d'une campagne pittoresque.

PROJET DE CONSTRUCTION «LA COLLINE» AU GOETHEANUM-AREAL DOR-NACH/ARLESHEIM

Le projet de construction «La Colline», qui affecte le fameux bâtiment du Goetheanum a déjà commencé et n'en fini pas de faire couler de l'encre. En cause: il implique d'excaver et de construire à proximité de la zone humide protégée de Schwinbach. Le Goetheanum n'a pas déposé lui-même d'opposition, car il compte sur le fait que la plaine humide du Schwinbach est protégée, et que cela sera respecté par les promoteurs. Parallèlement, le Tribunal fédéral doit encore trancher la

question de savoir si toutes les clarifications nécessaires ont été faites en ce qui concerne la zone humide du Schwinbach. Au vu de l'action de la FFW et des rapports d'experts préoccupants sur la mise en danger des ressources naturelles, des discussions ont été entamées pour trouver des solutions pour remettre en valeur le Schwinbach.

PROJET «BUECHLOCH-BUCHHAIN» REINA-CH EN ZONE DE REPRODUCTION DES AMPHI-BIENS DE BUECHLOCH THERWIL

Contrairement à l'affaire «La Colline-Goetheanum», aucune autorisation de construire n'a encore été délivrée pour le projet Reinach-Therwil. Cela étant, des constructions ne sont pas exclues à l'avenir, au vu des règles applicables en matière d'aménagement du territoire et moyennant l'adoption d'un plan de quartier.

Si le plan de quartier «Buch-Hain» à Reinach a été clairement rejeté lors d'un référendum, le 7 mars dernier, la municipalité et le promoteur veulent construire sur le site situé à l'extrémité de l'agglomération en utilisant une procédure simplifiée de plan de quartier, contre laquelle un référendum n'est plus possible. Bien que la densité, la hauteur et la largeur des bâtiments soient moindres que dans les projets précédents, des incidences négatives sur la réserve d'amphibiens d'importance nationale adjacente sont à craindre. Cette affaire est donc un «cas d'école» pour les futurs grands projets dans des zones sensibles.

CE QUI EST DIFFÉRENT PAR RAPPORT À 1975

Depuis la création de la FFW en 1975 et d'Helvetia Nostra en 1977, la situation

Le projet de construction dit de «Buechloch-Buchhain» à Reinach-Therwil (dans la ligne pointillée), se heurte directement à une zone de frai des amphibiens (à gauche) et à leur habitat (en haut). Connue pour être une zone de conservation de premier ordre pour les amphibiens, cette réserve est directement menacée par le projet.



juridique est devenue plus complexe. Comme disait Franz Weber («...Je me tiens ici, debout. Je ne peux pas faire autrement. Et celui qui se lève, qui reste debout, pourra peut-être tenir à distance les «bétonneurs» à lui seul, car d'autres suivront son exemple. C'est pourquoi le courage civil est si redouté par les autorités et les entreprises, et ce à juste titre»).

Grâce au courage de Franz Weber et de sa fille Vera Weber, et à l'efficacité des deux fondations, les dispositions constitutionnelles et les lois ont été améliorées pour inclure la protection de l'environnement, la conservation de la nature et du patrimoine, et la protection des animaux, etc. En fin de compte, cette durabilité profite aussi à la population. La loi sur l'aménagement du territoire (LAT), qui sert également de cadre aux affaires susmentionnées, n'existe que depuis 1980. Améliorée à plusieurs reprises, elle regroupe aujourd'hui des préoccupations pour lesquelles, il y a une génération, l'on devait encore se battre:

Les fondements naturels de la vie tels que le sol, l'air, l'eau, les forêts et le paysage ne sont pas négociables. Le développement de l'habitat doit être désormais orienté vers l'intérieur, et tenir compte de l'environnement. A ce titre, les rives des lacs et des rivières doivent rester libres - leur accès et leur utilisation par le public doivent être facilités. Les paysages proches de la nature et les zones de loisirs doivent être préservés. Les forêts doivent être en mesure de remplir leurs fonctions. Les agglomérations doivent comporter de nombreux espaces verts, arbres, etc. (voir Art. 1 LAT).

LES PROCÉDURES SONT PLUS COMPLEXES ET PLUS EXIGEANTES

De nombreux plans d'aménagement du territoire, rapports, concepts et même de grands projets de construction prétendent mettre ces objectifs sur un pied



Lors du référendum populaire du 7 mars 2021, le plan de quartier dit de «Buch-Hain», à Reinach, a été clairement rejeté. Cela n'a visiblement pas suffit à décourager la municipalité et le promoteur: désormais, ils se sont mis en tête de construire sur le site situé à l'extrémité de l'agglomération. Une astucieuse procédure simplifiée de plan de quartier leur permet de contourner la volonté populaire: une fois initiée, cette initiative rendra toute volonté d'opposition — et notamment tout référendum — caduque.

d'égalité. Et pourtant, ceux-ci sont rarement mis en œuvre comme le prescrit le droit fédéral. Ainsi, pour la Fondation Franz Weber, il s'agit souvent de faire appliquer la loi par les autorités dans le cadre de tables rondes et de procédures judiciaires.

L'envers du décor de l'amélioration des loi est la complication des procédures, qui deviennent plus exigeantes sur le plan technique, plus complexes et plus longues. Dans le cas de projets de grande envergure, elles peuvent durer des années, voire des générations, tant pour les autorités que pour les personnes concernées. Les dossiers et les fichiers s'empilent. Les nouvelles demandes se superposent aux questions en suspens. Sans le soutien d'avocats ou d'organisations telles que la Fondation Franz Weber ou Helvetia Nostra et leurs nombreux mécènes, les personnes concernées oseraient de moins

en moins engager de telles procédures pour tenter d'améliorer la situation juridique et de terrain.

Outre les oppositions et les recours – si possible même avant et au lieu de ceux-ci – il conviendrait d'agir dès le stade de la planification territoriale, notamment dans le cadre de ces fameuses tables rondes.

Lorsque Franz Weber a créé ses fondations, il a souvent fallu obtenir de nouvelles lois pour éviter le bétonnage du territoire. Depuis lors, la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra veillent à ce que les protections légales ainsi obtenues soient effectivement appliquées aux projets controversés. Nul doute qu'à l'avenir, grâce au savoir faire des deux fondation, nous disposerons de nouvelles opportunités pour trouver des solutions communes dès le stade de la planification territoriale!





ALIKA LINDBERGH Femme-écrivain, artiste-peintre, naturaliste

La vérité n'est pas toujours agréable à entendre, et souvent difficile à admettre et à regarder en face! Pourtant, il le faut, car elle s'imposera tôt ou tard...

Celle que je vais aborder ici est des plus stressantes, et si bouleversante qu'elle m'a rempli les yeux de larmes:

Toute la faune sauvage du monde est en déclin et menacée de disparition – un déclin vertigineux, donc, au point qu'il est vraisemblable que la vie animale sauvage ait disparue de notre terre d'ici la fin de notre siècle, si l'humain ne met pas un terme, dans les plus brefs délais, à son impact meurtrier sur la nature!

Oh ce n'est pas surprenant! Nous le savons tous: les vrais écologistes (ceux de la science et non de la politique) le pressentent depuis longtemps et ont tenté de nous en convaincre... mais aujourd'hui, c'est là – à notre porte, terrifiant par ce que cela implique et... si triste!!!

Des organisations mondiales qui luttent contre le saccage de l'indispensable biodiversité se sont penchées au cours des dernières années sur l'étude



de l'impressionnante accélération du déclin des vertébrés sur toute la surface du globe et ont pu constater l'extrême gravité de la situation: la VIE de la nature est bel et bien en train de s'éteindre avec la disparition de plus en plus étendue, de plus en plus continue, du monde animal sauvage qui en est le cœur battant.

(Souvenons-nous, au passage, que l'homo sapiens est un vertébré, un mammifère, un animal – une espèce parmi toutes les autres espèces animales qui ne peut survivre sans les autres).

Les causes de cette affreuse perspective d'une planète sans vie animale sont bien connues, puisque depuis des décennies, elles sont dénoncées par de courageux défenseurs de la nature, qui ne se sont jamais découragés malgré l'inertie des Etats, les manœuvres hostiles et les ricanements, des uns, l'indifférence et le lâche déni de tant d'autres! Mais leurs cris d'alarme, leur indignation et leur insistance n'ont jamais obtenu la réaction valable ni même l'attention primordiale que méritait l'urgence des catastrophes annoncées.

Résultat: la vie de la «Terre-de-lavie» est en grand péril!



Pourtant, fils de la Terre que nous sommes, nous devrions nous sentir concernés par ce qu'il lui advient par notre faute: elle nous a tout donné. Voyons donc les causes les plus évidentes de ce désastre: la déforestation systématique aujourd'hui partout pratiquée et les gigantesques incendies de forêt, dont la plupart, illégalement allumés, sont volontaires et tolérés



voire encouragés (comme en Amérique latine); la destruction de tous les autres habitats de la faune sauvage; savanes, grandes prairies, zones humides (et, bien sûr, océans!) le tout transformé en terres agricoles, en terrains constructibles ou exploitables à merci; et la surexploitation des populations animales (chasse, pêche souvent illégale, braconnage). Bien sûr, s'ajoutent à ces déprédations les pollutions innombrables qui sont les fléaux modernes de tout ce qui vit et dont découle la pire menace actuelle: le réchauffement climatique et les catastrophes qu'il entraine (et qui se multiplient): sècheresses, tsunamis, inondations brutales etc...

En dépit des dénégations indignées et méprisantes des tenants d'un anthropocentrisme de bon ton, de tous ces désastres, l'Homme est le grand – et le seul – responsable.

Que ce soit par ignorance, sottise, malhonnêteté, irresponsabilité, appât du gain ou autres travers «humains, trop humains», une grande partie, hélas, de l'humanité est devenue le cancer de la Terre...



Tandis que la plu- part des médias, obnubilés par la panique sanitaire du Covid 19 semble n'avoir aucune autre préoccupation sérieuse que de répéter inlassablement le refrain «vaccins – masques – pass sanitaire», la biodiversité, vitale pour toutes les vies de la terre est en urgente extinction!

Il y a pourtant plus d'un an déjà que plusieurs rapports scientifiques avaient été rendus public. Les résultats de minutieuses études sur l'évolution de la faune mondiale démontraient qu'entre 1970 et 2016, soit en 46 ans, la densité de populations des animaux sauvages avait chuté de 68 %.

Faut-il signaler que le rythme de cette navrante hécatombe ne s'est pas ralenti miraculeusement depuis 2016?

On parle fort peu de ces rapports: ils ont été rapidement balayé comme poussière sous le tapis, avec la même désinvolture que les militants de la cause animale et de la protection de la nature connaissent bien, attitude courante de mépris pour la Vie de la planète, qui – Dieu merci –, a récemment beaucoup changé, pourtant. Il est évident que la foule des défenseurs a augmenté, et que le regard d'une partie conséquente de l'humanité sur les autres vivants, animaux et végétaux, a considérablement évolué au cours des deux dernières décennies.

Hélas, les instances au pouvoir presque partout trainent les pieds et beaucoup de médias suivent servilement cet immobilisme buté: le cri d'alarme pour le climat, courageux, dur, exceptionnellement clair, lancé par l'ONU sur les chaines d'informations le dimanche 8 août a disparu comme par magie dès le surlendemain. L'irréversibilité des actuels désordres du climat qui, non seulement ne vont pas s'apaiser quoi qu'on fasse, mais sans doute s'aggraver, a semble-t-il moins d'importance que la liberté individuelle de respecter – ou non – «les gestes barrières».



Complétant la liste rouge des espèces menacées d'extinction, les populations de mammifères, de reptiles, d'oiseaux, de poissons, et d'amphibiens – en tout 21.000 populations de vertébrés incluant 4.000 espèces – ont donc été évaluées – entre autres par la Société Zoologique de Londres. À la suite de quoi il apparut clairement, et sans erreur possible, que la chute globale de la faune sauvage atteignait 70 % des pertes de la biodiversité.

Il est évident que ce déclin effarant des vertébrés témoigne d'une grande détresse terminale de la pauvre nature, à bout de forces, malgré ses prodigieuses capacités de résistance, d'adaptation, et de rebond.

Partout plus que regrettable, le taux de destruction est inégal selon les conti-

nents, atteignant en certains points du globe un chiffre apocalyptique. Ainsi, il est de -24 % en Europe et de -33 % en Amérique du Nord. Il atteint -45% en Asie Pacifique, -65% en Afrique... et -94% en Amérique latine!!!

Voilà qui doit ravir l'ex président du Brésil LULA qui avait déclaré haut et clair lors de son mandat que «Si tous les animaux sauvages disparaissaient du Brésil, ce serait une excellente chose!!!»

C'est tellement lamentable que cela laisse pantois. Mais tout ce qui concerne l'éradication imbécile de la vie sauvage est révoltant et... déchirant pour les amis de la nature, de plus en plus nombreux. On a le cœur brisé en apprenant par exemple que d'ici 10 ans (donc, demain) les orangs-outans victimes de la destruction des forêts, des chasses illégales, et d'un braconnage éhonté, auront disparu pour toujours. Cent milles d'entre eux ont été massacrés entre 1999 et 2015! D'ici 30 ans (donc, après-demain!) il en sera de même pour l'émouvant gorille, pour qui tant de héros se sont battus et ont risqué ou donné leur vie.

Le nombre total de rhinocéros noirs encore vivants n'est plus que de 5000 individus et il reste 400.000 survivants environ d'éléphants d'Afrique. Cela peut sembler beaucoup, mais il faut savoir que le seul braconnage en tue entre 20.000 et 30.000 chaque année...!

Il n'y a plus que 4000 tigres sauvages sur tout l'immense continent asiatique et les îles avoisinantes.

Je pourrais poursuivre cet énoncé désespérant jusqu'à l'écœurement, mais je vais seulement citer un symbole: le délicieux petit moineau, si vif, si intelligent, et familier, aux citadins, a perdu 60 % de ses effectifs depuis 1980...!



Peut-être arrêter cette hécatombe, au moins, même si on ne pourra jamais plus revoir les espèces éteintes?

grandes organisations cherchent les conditions et les moyens, partout dans les sociétés humaines responsables du monde civilisé comme dans ce qui subsiste des tribus résiduelles amérindiennes. On sait, oui, ce qu'il faudrait faire pour stopper la dégringolade vers l'abîme et stopper (sinon pas recréer), ce qui a disparu à jamais. C'est peu, c'est triste, mais c'est à tenter. Et je ne doute pas que certains le feront. Mais comment, dans la dérive actuelle de nos structures, dans le cynisme et la violence ambiants, ne pas douter que ce soit un succès? Il faudrait pour cela renoncer à tant de mauvaises habitudes! Revenir à la simplicité d'être de nos lointains ancêtres, changer le système agricole de fond en comble, lutter contre le scandaleux gaspillage alimentaire mondial, fermer les industries polluantes, arrêter tout ce qui exige trop d'eau (les réserves mondiales s'épuisent) et d'énergies toxiques...etc etc!

Vaste programme, d'autant que ce changement radical est d'une extrême urgence! Autant «demander la lune»! D'autant que tous ces bouleversements seront des efforts inutiles si nous n'arrêtons pas avant toute notre prolifération. Si nous n'arrêtons pas notre pres-

sion démographique étouffante sur le reste du monde vivant, nous condamnerons à mort 1) la NATURE toute entière et donc 2) NOUS.

Comment oser espérer un tel bouleversement comportemental de toute l'humanité? Que faire? Que faire?...



Chers lecteurs, cet article doit vous paraître bien pessimiste! (croyez bien que j'en suis désolée!...) mais il ne l'est pas vraiment: il est simplement honnête. Toutefois, je suis, moralement et culturellement un enfant - un élève - de la guerre, et formée, éduquée par ses terribles leçons, j'ai gardé l'habitude d'envisager les pires menaces afin d'être en mesure de les affronter si et quand elles se présenteront. C'est la manière la plus efficace d'être positif. C'est avec cette combattivité que j'ai mis noir sur blanc ce rapport désastreux. Si j'étais défaitiste, une crise de larmes discrète aurait suffi.

Alors que chacun de nous se demande: «Que puis-je faire?» et... faisons-le. En toute humilité. À notre échelle, énorme ou minuscule. Défendons notre TERRE sacrée, défendons la VIE végétale et animale, qui a permit la nôtre! Sacrifions ce qu'il faudra à cette cause gigantesque.

Je vous avoue que je crois aux miracles pour en avoir vu se produire de stupéfiants, au cours de ma longue vie.

Ils sont improbables, certes, mais pas impossibles. Ils existent, mais à une seule et troublante condition: d'abord, il faut «retrousser ses manches». C'est une question de vie ou de mort.

Si elle applique courageusement le principe «AIDES-TOI, LE CIEL T'AI-DERA!» (et elle en est capable!) la paradoxale espèce humaine cessera d'être une nuisance pour redevenir l'étonnante population vertébrée qu'elle fut, et elle pourra créer les conditions d'un sauvetage in extrémis.

C'est à cette part animale de nous, au sens le plus élevé, le plus sain et respectable, en cet instinct lumineux, qui reste au fond des hommes, que je place l'espoir d'arrêter la course à l'extinction de la VIE.

Il y a bien des choses que l'on peut reprocher aux humains mais à chaque fois qu'ils me déplaisent fortement, je me rappelle une évidence troublante: c'est que les chiens, les chiens au cœur pur et au flair infaillible, ces maîtres en amour et fidélité, nous ont choisit pour compagnons d'élection depuis des temps immémoriaux.

Il y a sûrement une profonde et lumineuse bonne raison pour cela.



Ecologie: les é fausse bo

Utiliser la force du vent pour produire de l'énergie. C'est séduisant, mais hélas insuffisant. Car si l'énergie verte a le vent en poupe, gare aux mirages: ne mettons pas la vie sauvage en péril pour... du vent.

AMBRE SANCHEZ
Reporter et journaliste

Détruire une parcelle de forêt abritant des arbres centenaires et 66 espèces protégées et la remplacer par une jungle d'éoliennes. Ce n'est ni un cauchemar ni un mauvais film hollywoodien: c'est l'un des projets auquel le Conseil d'Etat français a accordé son feu vert: il s'agit ainsi de créer un parc éolien de 16 turbines dans la forêt de Lanouée, le deuxième massif forestier de Bretagne - soit 16 hectares sur 331, défrichés au nom de la «production d'énergie renouvelable». Objectif: fournir en électricité près de 50 000 foyers. Ce projet, qui est loin de susciter l'unanimité auprès des riverains, faisait depuis sept ans l'objet

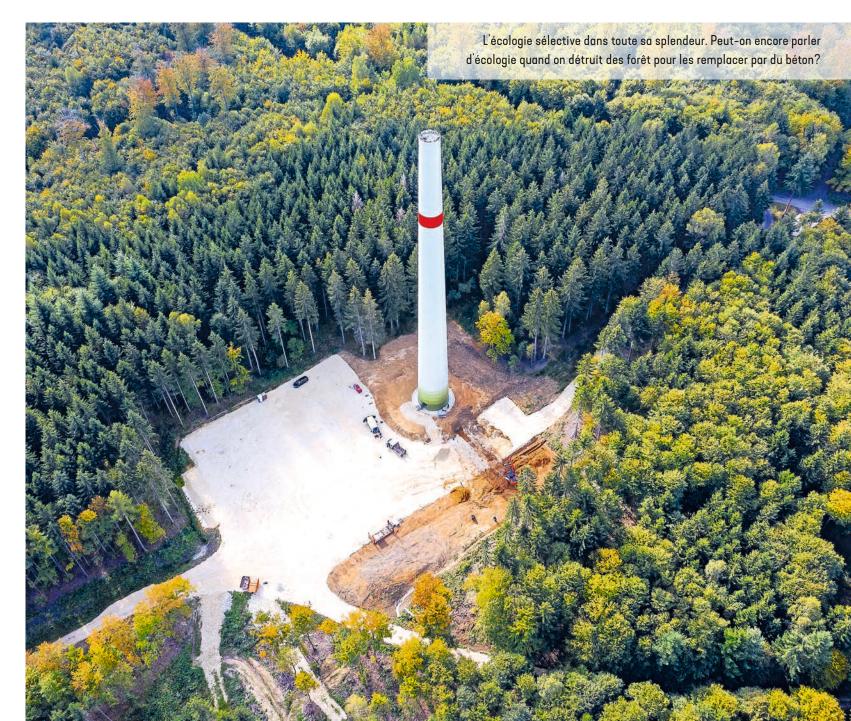


oliennes, une nne idée?

d'une vive contestation. Associations ou simples citoyens, beaucoup refusent de voir leurs campagnes défigurées et tentent, souvent en vain, de contester juridiquement ces projets et de fédérer les voix contestataires.

«GOUFFRE FINANCIER»

Membre du groupe d'experts «Energie et vérité», Jean-Louis Butré est l'auteur de plusieurs tribunes dans le Figaro, qui se veulent vent debout contre les éoliennes. Selon lui, ces dernières représentent un «gouffre financier» et un «désastre écologique». A l'heure du réchauffement climatique, dont il est notoirement connu que la déforestation est l'une des causes majeures, est-il en effet raisonnable d'arracher



des arbres pour planter des turbines? «Pour faire tenir ces monstres, il faut, autre atteinte à l'environnement, environ 2500m3 de béton» s'offusque Jean-Louis Butré dans le quotidien français, pointant du doigt le coût important pour les citoyens que cette ressource implique, mais aussi les multiples préjudices qu'elle induit, notamment la pollution visuelle, responsable d'une perte «entre 30 et 40 % de la valeur des biens immobiliers situés à proximité». En outre, l'expert souligne les nombreuses zones d'ombre qu'induisent la question du recyclage sur le long terme des matériaux utilisés pour la construction des pales des turbines et la potentielle dépendance qu'elle implique envers des fournisseurs étrangers «sans créer d'emplois en France».

«UNE NÉGATION DE L'ÉCOLOGIE»

Si l'on peut saluer la volonté des autorités de diversifier leurs sources d'énergie à l'heure où le débat sur le charbon et le nucléaire fait rage, il est néanmoins nécessaire de ne pas se laisser aveugler par les chimères de l'électricité verte: «Quand on en vient à détruire des arbres pour construire des éoliennes, il est temps de se demander si l'on parle toujours d'écologie» s'inquiète Vera Weber, présidente de la Fondation Franz Weber (FFW). En effet, doiton aller jusqu'à sacrifier des trésors de patrimoine et de nature sur l'autel du sacro-saint besoin énergétique? C'est précisément ce dont s'inquiète la FFW, que la déclaration floue du président Macron qui prône «le pragmatisme au cas par cas» concernant l'éolien, laisse dubitative. Sollicitée par Stéphane Bern, journaliste ardent défenseur des territoires et du çais, la FFW se patrimoine franrange évidemment du côté des contestataires. Car «l'éoliennite» pourrait-on dire, pour qualifier la fièvre qui consiste à vouloir multiplier la construction des parcs éoliens, ne menace pas juste les paysages français. A la frontière suisse et franc-comtoise, un autre projet d'envergure menace l'harmonie de nos territoires: le projet Bel Coster. Initié par le canton de Vaud, il prévoit d'implanter neuf éoliennes de 210 mètres de hauteur «à deux pas du territoire français, dans un écrin touristique très fréquenté» souligne L'Est Républicain.

Pourtant, pour Stéphane Bern, qui espère lui aussi interpeller la ministre française de la transition écologique, Barbara Pompili, dans Le Figaro, «les éoliennes sont une négation de l'écologie». Le chroniqueur insiste notamment sur le fait que l'énergie éolienne «pollue gravement la nature et détruit le patrimoine naturel et bâti de la France...», tout en étant l'objet de «subventions européennes et de puissants lobbys industriels et financiers».

SECTEUR EN PLEINE CROISSANCE Dans l'hexagone

Quatrième productrice en Europe d'énergie produite à partir du vent, la France semble hélas faire fi de toutes ces considérations. Au contraire, elle ne compte pas en rester là. Chaque année, elle développe davantage ce secteur à la répartition inégale: selon Philippe Collet, journaliste à Actu-environnement, la moitié des éoliennes se situe sur deux régions françaises - les Hauts-de-France et le Grand Est. En 2020, 8,9% de la consommation électrique nationale en était issue, contre 7,2% en 2019 et 5,9% en 2018, malgré l'opposition de nombreux experts, qui déplorent notamment le coût élevé de l'électricité

produite par ce biais et l'impossibilité de stocker la matière première dont elle est issue: le vent.

La Suisse est pour l'heure globalement préservée de ces grands projets, mais doit faire face à une multiplication de mises à l'enquête. Grâce à la vigilance et aux recours des associations, notamment Helvetia Nostra - association sœur de la FFW -, elle ne compte actuellement qu'une quarantaine d'éoliennes, dont le plus grand parc se situe au Mont-Crosin, dans le Jura bernois. «C'est compliqué en Suisse», confie au Temps Lionel Perret, directeur de Suisse Eole. En Helvétie, «Les procédures peuvent durer jusqu'à vingt-cinq ans, contre cinq à dix dans les pays voisins» résume-t-il. Ici, le public veille, et la facilité avec laquelle il est possible d'organiser des campagnes de sensibilitation et des votations permettent aux citoyens de réellement s'impliquer et d'avoir un impact. C'était notamment le cas pour la ville de La Chaux-de-Fonds, qui redoutait que le projet d'éoliennes la concernant ne menace sa potentielle inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.

EOLIEN «OFFSHORE» CONTRE ÉOLIEN «ONSHORE»

En France, hélas, une certaine conception du développement durable l'emporte souvent sur les considérations environnementales. «D'ici à 2024, l'Etat attribuera chaque année un gigawatt de puissance supplémentaire» assurait Emmanuel Macron en 2019 à Montpellier, lors des Assises de l'économie de la mer. A ce titre, le salut viendrait peut-être de l'éolien dit «offshore», c'est-à-dire issu des turbines installées près des côtes ou au cœur des océans, qui permettrait d'éviter de défigurer les paysages et d'envahir les terres d'élevage ou agricoles: selon l'European Wind Energy Association, 80% de la ressource éolienne européenne se trouve à plus de 60 mètres de profondeur. Une solution peut-être plus adaptée et moins néfaste pour les paysages, mais qui est loin d'être sans problème, notamment pour la faune marine ainsi que l'avifaune.

Vosges: une éolienne plantée tel un piquet de béton au beau milieu de la forêt...Ou comment défigurer un paysage au relief éternel.



Des attractions qui datent d'une époque révolue...



JEAN-CHARLES KOLLROS

Journaliste

Autres temps, autres mœurs, dit l'adage. Cela est plus vrai que jamais à notre époque. Hélas, la pandémie de la Covid-19 ne suffit visiblement pas à nous faire comprendre que «la vie d'avant» n'avait pas que des avantages, bien au contraire, et qu'il est désormais urgent de «revoir la copie». Aujourd'hui, la science et la raison, couplées aux nouvelles technologies, favorisent le progrès. Ce dernier devra tenir compte, si nous voulons assurer un avenir à notre planète, à la fois des exigences du changement climatique et du respect dû à tous les animaux, en particulier les tristes prisonniers des zoos, cirques et autres aquariums géants...

La réalité est bien là: aussi vrai que les expositions de curiosités humaines, de «femmes à barbe», bossus et autres individus difformes – qui firent longtemps florès dans les capitales européennes – n'ont plus lieu d'être, les cirques, les zoos et les aquariums géants doivent aujourd'hui apprendre à se renouveler entièrement ou se résigner à disparaître.

DES PRISONS À VIE POUR ANIMAUX

Reflets d'une époque coloniale expansionniste, fondée, entre autres, sur l'esclavage et l'exploitation animale dont on commence seulement à mesurer pleinement les conséquences anti-sociales et racistes, les expositions publiques d'animaux constituent, à l'analyse, autant de prisons à vie pour des animaux qui seraient bien plus heureux – et utiles – dans leur habitat d'origine.

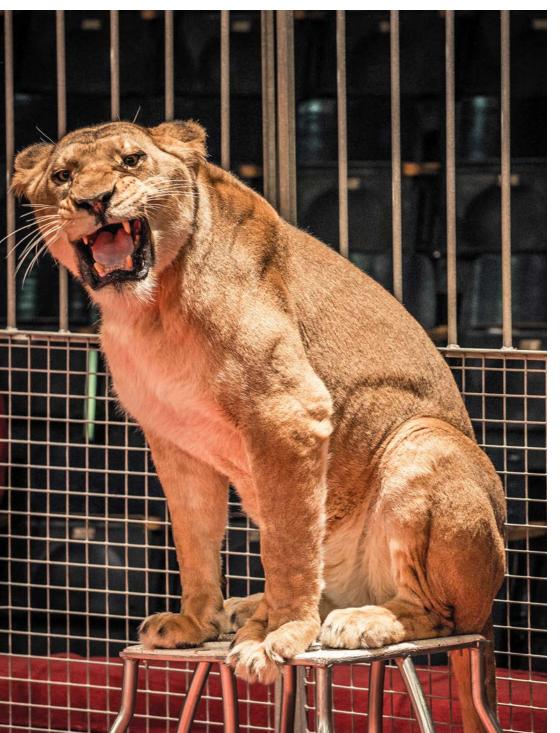
Pour se donner bonne conscience, les hommes de l'époque ont pris comme prétexte l'éducation à apporter aux populations indigènes – au mépris de toute tolérance envers leurs coutumes – et la nécessité de montrer – derrière des cages – des animaux de toutes catégories aux petits humains (occidentaux) afin de les... sensibiliser! C'était là une époque particulière et il est impossible d'effacer le passé.



Il convient, en revanche, de ne pas prolonger les erreurs de ce même passé. Toute l'histoire des zoos, aquariums et cirques traduit en effet une évolution basée sur la pression continue de l'opinion publique, relève notamment Eric Baratay, professeur d'histoire à l'Université de Lyon, spécialiste de l'évolution des relations homme-animal.

«Historiquement, les ancêtres des zoos apparaissent au XVIème siècle, au moment des grandes découvertes et du développement du commerce et des voyages. A cette époque, les animaux dits exotiques sont très rares et coûtent très cher. On ne connaît que peu leurs modes de vie, ce qui entraîne une forte mortalité et donc un besoin de les re-

La grimace de cette lionne en dit long... La place d'un lion est dans la savane, pas sur un tabouret ni derrière des barreaux!



nouveler souvent. Ces ménageries, comme on les nomme, sont donc réservées aux princes et aux cardinaux», explique l'auteur de l'excellent livre «Le Point de vue animal».

LES ANIMAUX ONT AUSSI DES ÉMOTIONS

Si cette perspective historique n'est pas sans intérêt, il est tout aussi nécessaire de rappeler que l'on sait aujourd'hui que les animaux ne sont ni des bêtes de foire ni des objets mécaniques, mais des êtres à part entière connaissant des émotions et des sentiments. C'est dire combien une vie en cage, entre barreaux et barrières, une existence au rythme du fouet, du dressage et du stress, provoqué par les vitres géantes habitées par d'étranges bipèdes bruvants constituent autant d'atteintes graves au bien-être animal.

Voir des lions lever la patte entre deux coups de fouets? Admirer des tigres tournant inlassablement en rond dans leurs cages? Ou s'ébahir devant des éléphants obligés de s'asseoir puis de se relever dix fois aux ordres de leur dompteur? Est-ce vraiment là un spectacle digne de l'Homme? N'est-il pas préférable, au contraire, d'admirer ces animaux dans leur cadre naturel: les progrès dans les domaines de la photographie et de la filmographie permettent de faire appel désormais aux nouvelles technologies, plutôt que les enfermer.

VICTOIRE CONTRE «SHARK CITY»!

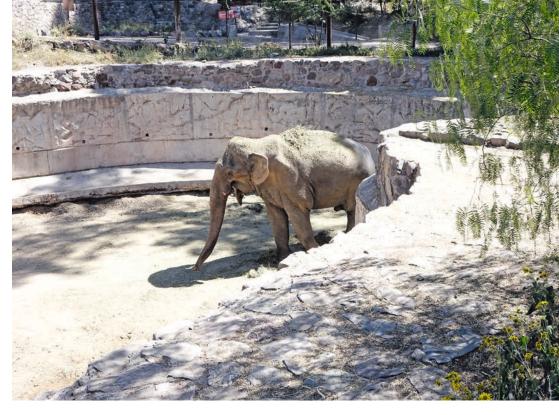
La récente victoire obtenue par la Fondation Franz Weber à Pfungstadt, en Allemagne, aux côtés d'organisations partenaires comme ElasmOcean, PETA Allemagne et l'Initiative citoyenne Pfungstadt, contre le projet d'aquarium géant de requins «Shark City» constitue une preuve de plus que de telles installations concentrationnaires ne sont plus de mise et que de plus en plus d'esprits éclairés ne veulent plus tolérer de tels lieux de souffrances.

Partout dans le monde, des centaines d'éléphants vivent incarcérés, à l'instar de celui-ci. Comment peut-on penser qu'un animal, fait pour s'ébattre dans des espaces infinis, peut se contenter d'une vie entre quatre murs de béton?

Avec sa campagne «ZOOXXI», la Fondation Franz Weber, entend poursuivre son combat dans ce sens. On se souvient d'ailleurs de la victoire enregistrée en mai 2019 à Bâle, qui avait entraîné, suite à une campagne très vive, le rejet par le peuple du projet de construction du grand aquarium «Ozeanium», évitant ainsi à plusieurs milliers d'animaux une existence de souffrances et d'emprisonnement.

DE L'OZEANIUM À AQUATIS: LA REMISE EN QUESTION

Du côté de la Suisse romande, le cas d' «Aquatis», à Lausanne, qui se veut le plus grand aquarium d'eau douce d'Europe tout en abritant des poissons marins, des grands lézards et des mammifères menacés, est également emblématique du changement de cap qui se joue actuellement. Alors que son plan marketing tablait sur 450000 entrées annuelles, dès 2018, la suite de l'exploitation s'est révélée plus décevante: avec 360000 visiteurs seulement la première année et une chute brutale en 2020 avec seulement 240 000 entrées. Les propriétaires des lieux ont mis en avant l'impact du Covid-19 mais, de l'avis de nombreux experts, cette faible affluence atteste que de plus en plus de gens réalisent simplement que les animaux n'ont plus leur place derrière une vitre...





Autres temps, autres mœurs...La façon de traiter et d'exhiber les animaux à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle nous paraîtrait aujourd'hui impensable...

CAMPAGNE «ZOOXXI» – LE ZOO DU FUTUR

La FFW a lancé depuis quelques années la campagne «ZOOXXI». L'idée est de ne pas simplement fermer les zoos, car l'on perdrait alors une opportunité unique de les convertir en quelque chose de véritablement utile pour la protection des animaux, la préservation des espèces, et l'éducation de nos enfants. Si le modèle actuel des zoos, fondé sur une conception dépassée et colonialiste de la nature, est intolérable, ces lieux pourraient accueillir la faune autochtone dans le besoin, récolter des fonds pour la conservation in situ des animaux (et de leurs habitats), et servir de vitrine à la vie sauvage pour la population (au moyen, notamment, de nouvelles technologies immersives). Bref, une conversion des zoos qui va dans le sens de l'évolution de la moralité!

Mobilité, élevage, alimentation, transports publics, importations, changements climatiques: nombreux sont les secteurs de notre vie qui vont devoir être revus et corrigés dans les années qui viennent. Le secteur des zoos, cirques et aquariums géants ne saurait échapper à cette légitime mise en conformité civilisatrice. La Fondation Weber continuera à œuvrer de toutes ses forces dans ce sens.



Elevage intensif: nous avons plus que jamais besoin de vous!

La mobilisation de la Fondation Franz Weber en faveur de l'initiative populaire demandant l'interdiction de l'élevage intensif en Suisse a permis de récolter une pléthore de signatures. Grâce à cette initiative, qui a toujours eu à cœur de dévoiler la triste réalité de cette filière, l'opinion publique a pu prendre conscience de la cruauté que ces techniques d'élevage impliquent pour des millions d'animaux. Le sort en est jeté: l'avenir de ces malheureux est désormais entre les mains des citoyens suisses. En votant, nous avons le pouvoir de changer les choses et de sonner le glas de cette industrie barbare d'un autre temps. La pandémie de la Covid-19 est une ultime piqûre de rappel: il est urgent d'agir.



#
JEAN-CHARLES KOLLROS
Journaliste

Un peu partout dans le monde, les voix d'experts et de scientifiques s'élèvent: les zoonoses, ces maladies qui, à l'instar de la Covid-19, de la maladie de la vache folle, de la grippe aviaire, du SRAS ou encore du MERS se transmettent de l'animal à l'humain, sont dues aux bouleversements que l'Homme inflige à la nature et à ses créatures.

EXPLOSION DES ZOONOSES

Avec la multiplication des crises sanitaires, un nombre grandissant d'études et de revues scientifiques internationales reconnues pointent du doigt l'élevage industriel: en supplantant le bienêtre animal au profit de la rentabilité, l'Homme creuse sa propre tombe. Dans un dossier très détaillé, le très rigoureux Swiss Dental Journal, démontre ainsi comment la mondialisation et l'élevage intensif ont favorisé la prolifération des zoonoses. Le Journal ne se contente pas de constater les failles du système: il donne également de précieuses indications qui pourraient, à terme, nous permettre de diminuer le risque de pandémies en adoptant de simples mesures citoyennes.

A travers l'excellente plume du Dr Félicitas Witte, médecin et journaliste, la publication rappelle tout d'abord qu'une multitude de germes peuvent être à l'origine de zoonoses: il y a en premier lieu les bactéries, comme dans le cadre de la salmonellose, de la brucellose ou de la peste; puis il y a les virus, à l'instar du VIH, de la grippe, d'Ebola, du MERS, du SRAS ou des coronavirus; et enfin il y a les parasites, comme ceux responsables de la toxoplasmose ou des prions, dont celui à l'origine de la vache

folle par exemple. Or, comme le souligne l'étude, «ces germes vivent principalement chez des animaux de toutes sortes: oiseaux, chevaux, rats, souris, chiens, chats, porcs, chauves-souris, moutons, etc.».

LES INGÉRENCES DE L'HOMME, FACTEUR AGGRAVANT

Cette réalité est amplifiée par le fait que l'Homme multiplie les ingérences et les intrusions dans le milieu naturel, ce qui augmente les contacts à risque entre les humains et les animaux. En outre, grâce à la mobilité et la mondialisation, qui permettent de décupler la capacité de dispersion des agents pathogènes, la situation est plus explosive que jamais. «Si les avions avaient existé au Moyen-Age, il y aurait certainement eu une pandémie mondiale de peste», souligne Stephan Ludvig, expert international.

Le constat du *Swiss Dental Jour*nal est sans appel: «En plus des voyageurs, des milliers d'animaux sont désormais transportés chaque année, légalement ou illégalement. Or, il est peu probable que leur santé soit toujours soigneusement contrôlée.» De nombreux experts, notamment américains, mettent également en cause la déforestation: plus l'Homme pénètre au cœur des écosystèmes pour les détruire, plus il risque de se confronter à des espèces-réservoir. Le reboisement aussi est incriminé: en effet, les forêts nouvellement constituées n'offrent qu'une faible diversité d'espèces, ce qui accroît les risques de transmission des zoonoses.

L'ÉLEVAGE INTENSIF MIS EN CAUSE

Dans ce contexte, de nombreux avis concordent pour dénoncer l'impact de l'élevage intensif sur la transmission des maladies. En effet, en remplaçant les élevages traditionnels par d'immenses élevages industriels, la production animale a été décuplée. Il n'est dès lors nul besoin d'être docteur en mathématiques pour comprendre que plus le nombre de têtes de bétail est grand, plus le risque de transmission de virus est élevé. Des millions de visons euthanasiés après la découverte d'une mutation de la Covid-19 au sein de l'espèce, ont hélas fait les frais de cette folie des grandeurs destructrice... Dans un tel contexte, il n'est plus possible d'agir à moitié. C'est pourquoi le contre-projet que le Conseil fédéral propose pour s'opposer à l'initiative contre l'élevage intensif est plus que décevant. L'idée? «Shooter en corner» l'initiative, en prônant la simple inscription du bien-être animal dans la Constitution «au profit de tous les animaux». En somme, il propose de faire l'autruche...

Nous ne pouvons nous contenter d'une telle mascarade, car au-delà du bon sens et du respect que nous devons aux animaux, c'est une question de vie ou de mort: si la population suisse veut survivre, elle n'a pas d'autre choix que d'accepter l'initiative fédérale «Non à l'élevage intensif». Pionnière du bien-être animal, la Suisse se doit de montrer l'exemple au monde entier. Il en va non seulement de notre devoir moral envers les animaux, mais également (et surtout) de notre propre survie!

INITIATIVE FÉDÉRALE CONTRE L'ÉLEVAGE INTENSIF

En septembre 2019, l'initiative fédérale «Non à l'élevage intensif en Suisse» a été déposée auprès de la Chancellerie fédérale, après avoir récolté plus de 100 000 signatures. Cette initiative exhorte les politiques à inscrire l'interdiction de l'élevage industriel dans la Constitution helvétique. Les procédés «visant à rendre la production de produits d'origine animale la plus efficace possible et portant systématiquement atteinte au bien-être des animaux» sont notamment mis en cause. Si l'initiative propose d'interdire l'importation de tels produits, elle prévoit néanmoins une période de transition de 25 ans pour son application. Afin de riposter, le Conseil fédéral a présenté en mai dernier un contre-projet direct à l'initiative, proposant d'inscrire le bien-être animal de tous les animaux dans la Constitution. Le bien-être animal étant déjà inscrit comme principe de base de la Loi fédérale sur la protection des animaux (LPA), ce contre-projet n'a pas plus de sens qu'un écran de fumée. Le Parlement doit maintenant examiner les deux propositions, qui seront ensuite soumises à la votation populaire.



Si votre volonté est de venir en aide aux animaux et à la nature même au-delà de votre vie, nous vous prions de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber.

Notre collaboratrice spécialisée, Lisbeth Jacquemard, se tient à votre disposition pour vous conseiller.

FONDATION FRANZ WEBER

Case postale 257, 3000 Berne 13 T +41 (0)21 964 24 24 ffw@ffw.ch | www.ffw.ch

Namibie: la FFW sur le front pour sauver les éléphants du désert



ADAM CRUISE
Journaliste & auteur

La Fondation Franz Weber (FFW) exhorte le gouvernement namibien à renoncer à l'exportation de 42 éléphants - une opération qui pourrait mener les fameux éléphants du désert de Namibie à leur perte.

Le déclin des éléphants du désert de Namibie est alarmant. Il ne reste plus que quelques mâles reproducteurs. L'exportation de quelques individus seulement pourrait mener cette population d'éléphants à l'extinction.



Le 11 août dernier, la Namibie annonçait, par le biais d'un communiqué de presse, sa volonté de capturer 57 éléphants d'Afrique sauvages et de les vendre à des acheteurs dont l'identité n'a pas encore été révélée. Sur ces 57 éléphants, nous savons juste que 42 seront exportés «hors de Namibie». Selon une enquête de terrain menée récemment par la FFW, ces captures et exportations risquent de porter un coup fatal à certaines des populations d'éléphants isolées de Namibie. Connus pour s'être adaptés au désert, les éléphants de la région aride de Kunene, au nord-ouest du pays, sont les premiers concernés.

Au moment où nous clôturons la rédaction de cette édition, nous apprenons que les captures ont déjà commencé dans la région de Kunene. Vingt-six éléphants du désert ont été capturés début septembre et d'autres prises sont prévues dans les semaines et mois à venir. Les éléphants capturés comprennent des groupes familiaux

de femelles adultes et d'éléphanteaux ainsi que quelques éléphants mâles adultes.

Contrairement à ce qu'affirme le Ministère de l'environnement, des forêts et du tourisme de Namibie (MEFT), il est peu probable que ces ventes profitent aux communautés locales. En outre, elles contreviendraient aux obligations internationales de la Namibie en matière de commerce d'espèces sauvages. La FFW est sur tous les fronts pour dénoncer ce scandale, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Après avoir sollicité le Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), l'organisation qui réglemente le commerce international des espèces sauvages, ainsi que les autorités suisses (pays dépositaire de la CITES), la FFW espère que ces instances permettront d'éviter ces ventes.

170 ÉLÉPHANTS VIVANTS INITIALEMENT MIS AUX ENCHÈRES

En décembre 2020, le MEFT avait publié un appel d'offres pour la vente de 170 éléphants sauvages provenant de quatre zones du nord du pays. La moitié des individus de ce cheptel, qui compte 4 à 6 groupes familiaux, devait être capturée dans la région de Kunene, où vivent les rares éléphants adaptés

au désert. Pour se justifier, Windhoek prétendait que la vente de ces spécimens était nécessaire pour réduire leurs effectifs et donc les conflits entre l'homme et l'éléphant.

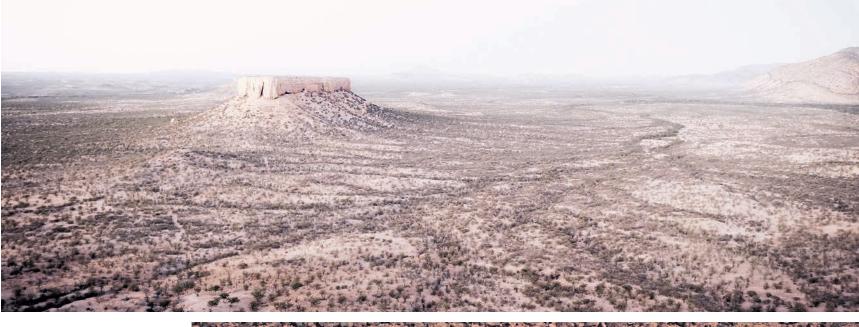
En août 2021, le MEFT rétropédalait, affirmant dans un communiqué de presse, qu'il n'avait été en mesure de vendre «que» 57 animaux sur les 170 éléphants. Le MEFT précisait par ailleurs que la vente de ces éléphants à trois acheteurs, dont l'identité n'a pas été révélée, devait rapporter 5,9 millions de dollars namibiens (environ 360 000 francs suisses), alors que le montant initialement annoncé était de 13 millions de dollars namibiens (770000 francs suisses). La Namibie prétend que le profit de ces ventes - très faible en comparaison avec le produit intérieur brut du pays (12.37 milliards en 2019) ou avec les moyens qui devraient être attribués à la conservation des espèces pour la rendre efficace -sera réinvesti dans la protection de la nature, et qu'il profitera notamment aux populations humaines défavorisées, qui vivent dans les réserves au contact des éléphants.

Même si le nombre d'éléphants qui seront finalement capturés est réduit par rapport à l'appel d'offres initial, le chiffre reste suffisamment élevé pour mettre en péril la population d'éléphants de désert de Namibie. L'enquête approfondie menée par la FFW



En Namibie, les éléphants coexistent avec les hommes et les animaux de rente. Afin de permettre cette harmonie, certaines techniques sont plus efficaces que l'extraction des éléphants – telles que les plantations de poivrons ou l'installation de ruches.

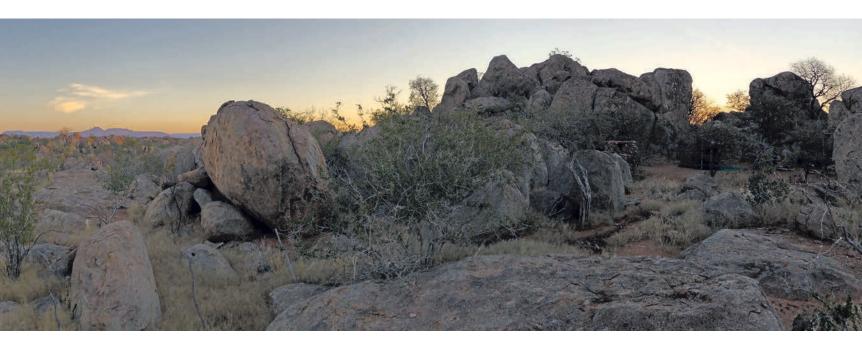




La région de Kunene est un habitat idéal pour les éléphants du désert, les lions et de nombreuses autres espèces adaptées aux conditions désertiques. Ces dernières années, cet environnement a été restreint par les activités agricoles.



sur le terrain révèle que même le retrait d'une poignée d'éléphants de la région de Kunene pourrait conduire à sa perte cette population, déjà fragilisée par des années de sécheresse, de chasse au trophée et de mauvaise gestion. Les données sont extrêmement préoccupantes: non seulement le taux de mortalité infantile est maximal, (il est de 100 % depuis 2014, car aucun éléphanteau n'est parvenu à l'âge adulte au cours des sept dernières années), mais il ne risque pas de s'améliorer, au vu du peu de mâles capables de se reproduire qu'il reste. En effet, une étude aérienne de la population d'éléphants dans toute la région de Kunene, entreprise pour le compte du MEFT fin 2016,





Les réservoirs d'eau peuvent être protégés des éléphants en installant des barrières, et en les plaçant en hauteur. La FFW a proposé à la Namibie de l'aider à mettre en place ces alternatives efficaces, et ainsi éviter les exportations d'éléphants.

n'a dénombré que 277 éléphants. Sur ce chiffre, seuls 22 étaient des éléphants mâles aptes à se reproduire. La raison de cette «pénurie» de mâles tient au fait que ce sont précisément ces éléphants qui sont toujours pris pour cible par les chasseurs de trophées. En outre, du fait de leur caractère aventureux, ce sont aussi les plus susceptibles d'être tués comme «animaux à problèmes», étant donné qu'ils sont capables de briser des clôtures et des installations d'eau. Par exemple, dans une petite zone du sud de la région de Kunene, trois mâles adultes ont été abattus sur ces motifs: deux car ils étaient considérés comme des «animaux à problèmes» et le troisième, car des chasseurs l'ont transformé en trophée. Enfin, un autre jeune mâle de 19 ans a fait les frais de son comportement jugé «problématique» et a été abattu en tant qu'animal «à problèmes». Il ne reste donc plus qu'un seul éléphant mâle dans la région.

De récents recensements, qui estiment que les éléphants de la région sont «très rares», confirment ces statistiques inquiétantes: seuls 30 éléphants en tout ont été recensés dans toute la région de Kunene lors du comptage annuel de 2020, contre 95 l'année précédente. Autre problème: la capture de ces éléphants très mobiles, dans une zone aussi vaste, pourrait s'avérer très complexe, et impliquer un risque de blessure et/ou de mortalité élevé.

L'enquête de la FFW a révélé que le produit de ces ventes ne ferait que peu, voire aucune différence pour les populations locales, qui bénéficient rarement de ce type de «gestion» de la faune. En effet, grâce à cette étude, la FFW a découvert que la plupart des agriculteurs des communautés environnantes ne recevait pratiquement aucun revenu de la commercialisation de la faune sauvage, et que les opportunités d'emploi restent très limitées dans ce secteur. En effet, les captures et les ventes d'éléphants sont effectuées par le gouvernement central en parte-

nariat avec des entreprises privées basées en dehors des régions concernées. Rien ne prouve donc la nécessité, ni même l'utilité, de ces ventes, qu'elles soient fondées sur des arguments économiques ou autres.

VIOLATION DES RÈGLES INTERNATIONALES

Les exportations prévues violeraient les règles de la CITES. Les populations d'éléphants de la Namibie sont en effet inscrites à l'Annexe II CITES, et, en vertu de l'annotation qui grève cette inscription, la Namibie n'est pas autorisée à exporter des éléphants, sauf en faveur de programmes de conservation dans l'aire de répartition de l'espèce.

Ce n'est pas la première fois que la Namibie outrepasse ses obligations internationales: en 2012 et 2013, elle a envoyé 24 éléphants vivants au Mexique et à Cuba. Dans ces deux cas, la Namibie a exporté des éléphants en vertu des règles applicables aux espèces inscrites à l'Annexe I de la CITES, qui interdisent en principe le commerce des éléphants, mais l'autorise si les ventes ont une portée «éducative». Tel est par exemple



La région de Kunene — sèche mais très étendue — abrite une population d'éléphants namibienne qui a su s'adapter de manière unique aux conditions du désert.



le cas des ventes à des zoos étrangers... Pourtant, les éléphants de Namibie étant inscrits à l'Annexe II, et non à l'Annexe I, ces exportations n'étaient dès lors pas conformes à la réglementation CITES.

L'utilisation antérieure par la Namibie d'une inscription à l'Annexe I plutôt qu'à l'Annexe II met en évidence des problèmes d'interprétation et de mise en œuvre des règles de la CITES concernant les éléphants d'Afrique. Ce «flou» laisse ouvertes les possibilités d'exportation des 42 éléphants sauvages namibiens vers des pays situés hors de leur habitat naturel.

FAIRE APPLIQUER LE DROIT INTERNATIONAL

A la lumière de tous ces problèmes, la FFW se mobilise: elle a ainsi interpelé le Secrétariat de la CITES, les autorités suisses responsables de la mise en œuvre de la CITES, mais aussi l'Union Européenne et le MEFT namibien di-

rectement. La FFW a demandé à la Suisse, à l'EU et au Secrétariat de la CITES d'adopter une position ferme et de condamner les exportations prévues. Simultanément, la FFW a également offert à la Namibie son soutien pour trouver des alternatives à la capture et à l'exportation de ces éléphants, à l'instar de ce qu'elle avait fait il y a quelques temps en Afrique du Sud. Par exemple, les conflits entre l'homme et l'éléphant peuvent facilement être atténués par la création de couloirs de migration pour les éléphants. L'idéal, pour protéger les installations d'eau et les cultures, est d'avoir recours à des barrières naturelles, telles que des champs de piments ou des ruches d'abeilles, qui sont des moyens de dissuasion ayant fait leurs preuves. «L'extraction» des éléphants de leur espace naturel doit toujours être la dernière solution envisagée.

La survie des rares éléphants du désert de Namibie est loin d'être garantie. Plus que jamais, il faut donc de toute urgence les protéger, les laisser se déplacer librement, à l'état sauvage, comme ils l'ont toujours fait, et non les capturer, les enlever à leurs groupes familiaux et les vendre à des zoos étrangers.

Au Nord-Ouest de la Namibie, les rares pluies nourrissent juste assez d'herbe pour permettre aux éléphants du désert de brouter.





De juin à août, c'est l'hiver au pays des kangourous! Puis, la saison sèche s'installe à Bonrook et permet de profite du climat le plus tempéré de l'année. Cela signifie que les journées sont chaudes, avec des températures frôlant les 30 degrés, ce qui contraste avec les nuits fraîches pendant lesquelles le thermomètre peut descendre jusqu'à 9 degrés. Pendant cette période qui n'est ni pluvieuse ni humide, le ciel est clair, bleu et les nuages ne sont que peu visibles. Le matin, un vent frais appelé Zéphyr du sud-est, venu d'Antarctique, souffle sur Bonrook. Malgré ce calme apparent, la nature ne chôme pas: elle multiplie les métamorphoses!



VIKTORIA KIRCHHOFF représentante de la Fondation Franz Weber en Australie



ABONDANCE

C'est pendant la saison hivernale que les brumbies, une race de cheval locale particulièrement endurante, sont au sommet de leur forme! Ils sont bien nourris, et tant leur pelage que leur crinière sont souples et lisses. Témoins de cette abondance, les poulains de l'année dernière sont désormais de vigoureux yearlings (poulains de 1 an) en pleine santé. Cette année, la saison des pluies ayant été particulièrement intense, il ne serait pas surprenant que nous ayons encore de nombreuses naissances de poulains entre octobre et novembre. Le terrain y est propice car grâce aux pluies abondantes, le Franz Weber Territory regorge d'herbe luxuriante et de points d'eau.

ENTRETIEN

A Bonrook, la saison froide n'est pas seulement favorable à l'épanouisse-

ment des chevaux: c'est aussi le meilleur moment pour s'assurer que les herbes folles potentiellement inflammables ne prolifèrent pas. «L'hiver marque généralement la fin de la saison des brûlis» explique Sam, directeur de la réserve et véritable ange gardien de Bonrook. «J'ai donc passé les six dernières semaines à mener des opérations de brûlage contrôlé afin de prévenir les risques d'incendie plus tard dans l'année» précise-t-il, tout en jetant une allumette enflammée sur un parterre d'herbes jaunies, sous mes yeux ahuris. Amusé par ma mine déconfite, Sam me rassure: «Il n'y a aucun risque que le feu devienne incontrôlable, car il est entouré de terres déjà brûlées, de marécages et d'un ruisseau» assure-t-il. A Bonrook, le brûlage s'étend en général sur deux mois, entre avril et juin. Cette période n'est pas choisie au hasard: c'est en effet seulement à cette époque

de l'année que le gouvernement du Territoire du Nord accorde les permis nécessaires pour pratiquer la terre brûlée. La raison en est simple: en cette saison, le sol est encore humide et les ruisseaux et rivières transportent de l'eau en abondance, ce qui permet de canaliser le feu.

FLORAISON ET NIDIFICATION

Si l'herbe s'est en grande partie asséchée, les plantes et les fleurs de la saison sèche, elles, explosent. C'est notamment le cas de la Rosella (Hibiscus sabdariffa), originaire d'Australie, dont les fleurs rouge feu sont idéales pour faire de la confiture ou pour égayer un verre de prosecco. Quant au Turkey bush, connu pour ses multiples petites fleurs roses (Calytrix exstipula), il prospère sur les sols sablonneux et sur la terre battue – aux bords des routes ou sur les sentiers de randonnée par exemple –,



Pendant la saison hivernale, les brumbies de Bonrook sont au top de leur forme! Les animaux sont bien nourris, leur pelage et leur crinière sont souples et lisses.

Photo: Sam Forwood



Les poulains de l'année dernière sont maintenant des yearlings en bonne santé. Foto: Sam Forwood

pour le plus grand plaisir du jardinier à nuque rose dit «Great Bowerbird», qui construit volontiers son nid sophistiqué sous ses ornements.

RESSOURCES

En Australie, la nature est unique et regorge d'espèces végétales surprenantes. Le kapokier (Cochlospermum fraseri), par exemple, qui pousse dans ces contrées, est dépourvu de feuilles. En cette saison, le moment est idoine pour admirer l'éclosion de ses splendides fleurs jaunes. Fait intéressant, les fibres de ses capsules sont huit fois plus fines que le coton. Grâce à ces propriétés, sa fibre naturelle est utilisée depuis des décennies comme matériau de rembourrage pour les matelas et les coussins.

Tout aussi chatoyantes, les touffes orange du Grevillea lacinier (Grevillea pteridifolia) égayent le *bush* de leur vive



L'hiver australien est la saison de la fleuraison pour le Grevillea lacinier indigène (Grevillea pteridifolia): c'est l'occasion de revêtir ses plus beaux atours oranges!

Photos: Sam Forwood





Le perroquet à capuchon est la star de Bonrook! Une société de production télévisée britannique a passé deux semaines, en mars et mai dernier, à filmer cet extraordinaire constructeur de nids pour une émission sur la faune.



teinte en se balançant au gré du vent, tout comme les bougainvilliers roses, qui ornent les jardins de la propriété de Bonrook. Certaines de ces plantes ne se contentent pas de «faire joli»: les majestueux acajous verts du Franz Weber Territory par exemple, offrent à nos chevaux et à de nombreux animaux une ombre précieuse et bienfaisante.

PLUSIEURS PAYS EN UN

Si l'on contemple la vaste savane forestière depuis la plus haute colline de Bonrook, située à 232 mètres du sol, on obtient l'impression que le terrain est uniforme. Rien n'est moins vrai! En traversant la contrée, on se rend vite compte que Bonrook est en réalité riche d'une immense variété de paysages: la réserve regorge de pâturages verdoyants, d'affleurements rocheux, de sable granitique, de sols gris ou rouges, de chemins de gravier ou encore de marécages ... À cela s'ajoute une grande diversité d'eucalyptus et d'arbres à thé ainsi que de nombreux arbres, buis-

sons et autres arbustes indigènes. L'ensemble du terrain est en outre traversé par une multitude de systèmes de cours d'eau, billabongs, marécages et d'affluents de la rivière Cullen.

SANCTUAIRE POUR CHEVAUX ET...THERMITES!

Autre particularité du Franz Weber Territory: la réserve regorge littéralement de «termitières cathédrale»! Ces gigantesques «menhirs» naturels dont les monticules peuvent atteindre six mètres de haut, font l'objet d'une construction très sophistiquée. À l'intérieur, un vaste réseau de tunnels et de canaux fait office de système de ventilation pour aérer le nid souterrain des petits occupants. Afin que cette ventilation soit optimale, les termites construisent plusieurs «puits» pour acheminer l'air sous le nid. Sam est intarissable sur le sujet: «Les termites construisent et réparent constamment les monticules; Chaque tumulus a une reine et reste actif jusqu'à 50 ans. Lorsque la reine meurt, la colonie quitte le nid et, dès lors, le monticule commence à se détériorer» explique-t-il.

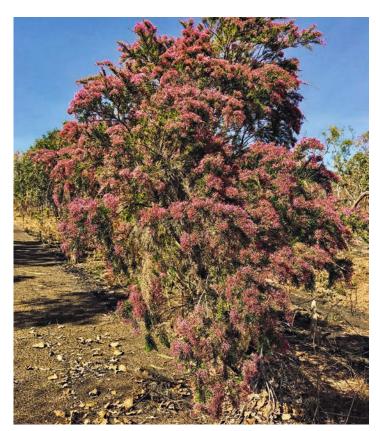
HABITATS PROTÉGÉS

Cette abondance de termitières offre un habitat de choix à la star de Bonrook: le perroquet à capuchon (Hooded Parrot, Psephotellus dissimilis). Cet oiseau, qui peut mesurer jusqu'à 16 centimètres de long, est originaire de la région de Pine Creek. Il a la particularité de nicher dans les termitières des savanes et des forêts ouvertes! «Avec sa multitude de gigantesques termitières, le Franz Weber Territory est son habitat idéal» confirme Sam, qui m'explique en détail le procédé de nidification du petit volatile, qui consiste à creuser un trou d'entrée dans la partie supérieure de la termitière - toujours du côté est. De cette façon, il créé un grand espace ouvert à l'intérieur du monticule qui lui permet de couver ses œufs en toute sécurité. Ainsi mise en hauteur, sa progéniture est dès lors hors de portée pour

En hiver, les fleurs de la Rosella (Hibiscus sabdariffa) étincellent d'un rouge feu Photo: Viktoria Kirchhoff



Le Turkey bush, reconnaissable à ses multiples petites fleurs roses (Calytrix exstipula), prospère sur les chemins et sur les routes de Bonrook.





Les acajous africains du Franz Weber Territory offrent à nos chevaux retraités, aux brumbies, ainsi qu'à de nombreux animaux locaux une ombre précieuse.

Photo: Viktoria Kirchhoff

la plupart des prédateurs, notamment les dingos et les serpents. Le perroquet a su tirer parti des talents d'architecte des termites: grâce aux solides parois du monticule, les œufs et, plus tard, les oisillons, seront à l'abris des feux de bush. La présence abondante de termitières à Bonrook offre aux oiseaux l'em-

barras du choix et leur permet chaque année de changer de nid.

STAR DE BONROOK

Habile et charismatique, le perroquet à capuchon a réussi à attirer l'attention des médias: en mars et mai dernier, une société de production britannique est

On rencontre de gigantesques et d'innombrables termitières sur tout le Franz Weber Territory. Sam Forwood a construit cet enclos en 2003. À l'époque, c'était une zone ouverte, sans termitières. Aujourd'hui, une magnifique «termitière cathédrale» pousse à travers la clôture.

venue spécialement à Bonrook pour le filmer dans son habitat naturel et pour immortaliser ses talents de constructeur! Il faut dire que le petit oiseau ne manque pas d'allure: avec sa tête noire, son corps turquoise vif, son dos brun, ses ailes brun-jaune et sa queue vert olive-bleu, le mâle perroquet est particulièrement spectaculaire. Mais les femelles, dont la couleur vert mat tranche avec leur tête gris-brun et leurs couvertures sous-caudales roses ne sont pas en reste non plus! Bref, qu'il soit mâle ou femelle, à Bonrook, le perroquet à capuchon tient le haut de l'affiche!

ANGE GARDIEN DES CHEVAUX

Le rôle de Sam ne se limite pas à surveiller l'équilibre de la flore et à faciliter la visibilité médiatique de la faune sauvage: en tant que responsable de la réserve, mais aussi en tant que soigneur de notre petit troupeau de chevaux de selle à la retraite, Sam veille également au bien-être de nos protégés. Il contribue activement à leur bonne santé en

BIENVENUE DIZZY!



Nom: **Dizzy** Sexe: **hongre** Âge: **16 ans**

Race: **Stockhorse australien**Robe: **baie brune à crinière noire**

En février dernier, un nouveau venu à rejoint notre petit troupeau de chevaux de selle à la retraite: Dizzy. Dizzy appartenait à une jeune fille de la région de Darwin qui le montait en dressage. Ayant de moins en moins de temps à consacrer à ce cheval doux et calme, sa cavalière s'est mise en quête d'une nouvelle maison pour lui assurer une retraite heureuse. C'est ainsi que Dizzy est arrivé à Bonrook!



leur prodiguant les soins nécessaires. Pour les chevaux âgés en particulier, la santé bucco-dentaire est une question de survie: sans dents saines, impossible de se nourrir.

Voilà pourquoi en avril dernier, Sam a emmené Dizzy (16 ans) et Pepper (17 ans), nos chers retraités, chez le dentiste équin de Katherine, la ville voisine. Si les deux compères se sont avérés avoir une excellente dentition pour leur âge, de petits éperons et crochets sur les molaires ont néanmoins dû être limés. En outre, il a fallu retirer une incisive supérieure à Pepper, car cette dernière le gênait pour manger. Alerté par le comportement du cheval, Sam a eu le bon réflexe: «Pepper a commencé à renverser de grandes quantités de nourriture avec son seau. J'ai alors compris qu'il y avait un souci avec ses dents» conte-il.

En juin, ce fut au tour de Red de subir un contrôle de sa dentition. «Étant

donné que c'est un cheval qui a 20 ans, je savais qu'il devait retourner chez le dentiste», explique Sam. L'examen ne révéla rien d'anormal, et Red s'en sorti, comme ses compagnons de prairie, avec un simple limage des éperons et des crochets sur les molaires.

Ce type de problème n'est pas rare chez les chevaux domestiques qui vivent en boxe ou qui sont nourris au granulé, sans possibilité de mastiquer toute la journée, comme leurs congénères vivant au pré, en liberté ou nourris avec du foin à volonté.

En effet, le cheval est un herbivore, fait pour brouter et donc user ses dents en permanence. En fractionnant ou en limitant son alimentation, l'homme empêche le cheval de limer naturellement ses dents. Il doit donc compenser en lui offrant des soins de dentisterie, en moyenne une fois par an. Au Franz Weber Territory, tout est fait pour favo-

riser les comportements naturels des équidés: nos retraités vivent en liberté et en troupeau, en plein air. Ils passent environ une heure par jour dans les écuries pour manger leur ration de petit-déjeuner, puis ils peuvent passer le reste de la journée et de la nuit à brouter en toute liberté sur le pâturage de 2,5 kilomètres de long que nous mettons à leur disposition. Malgré ce respect de leurs besoins fondamentaux, leur grand âge et leurs conditions de vie passées nous contraignent à vérifier leurs dents.

Les rustiques brumbies, eux, n'ont pas besoin de voir le dentiste. Leurs dents sont naturellement solides et saines, grâce à leur mode de vie. Parce qu'ils vivent et se nourrissent comme la nature l'a prévu, c'est-à-dire en broutant près de 20heures par jour, ils usent naturellement leurs dents! C'est peut-être cela, le message de Bonrook...

PROJET DE MODERNISATION DU POINT D'EAU: REMPLACER LE VENT PAR LE SOLEIL



Le point d'eau actionné par le vent, situé à 6 kilomètres à l'est du domaine de Bonrook, date des années 1960. Hélas, ce vétuste système de pompage actionné par le vent ne fonctionne plus et doit être modernisé. L'idéal serait de le remplacer par une pompe solaire, mais de conserver le moulin à vent d'origine comme symbole. Pendant la saison sèche, Bonrook est en effet littéralement inondé de soleil. Le recours à des panneaux solaires serait donc idéal, d'autant plus que les pompes à énergie solaire présentent de nombreux avantages: elles nécessitent peu d'entretien, sont peu coûteuses et simples d'utilisation.



Red, un hongre âgé de 20 ans, a dû aller chez le dentiste en juin afin de se faire limer quelques petits éperons et crochets sur les molaires.

Photo: Viktoria Kirchhoff

FÉLICITATIONS POUR LE 25° ANNIVERSAIRE DE BONROOK, SAM!

Sam Forwood, notre ange gardien, a passé son enfance à la campagne, dans une ferme d'Australie-Méridionale. En 1973, il déménage dans le Territoire du Nord avec ses parents et ses frères et sœurs, ce qui lui permettra d'aller à l'école à Darwin et, plus tard, à Adélaïde. Hormis cinq ans passés à servir dans l'armée australienne, Sam a travaillé toute sa vie dans des stations et des fermes du Territoire du Nord.

En 1989, lors de l'achat de Bonrook par la Fondation Franz Weber, le père de Sam, Jim Forwood, était employé par la FFW en tant que conseiller pour les domaines agricoles et pastoraux. Au milieu des années 90, il a également fait office de conseiller de la Fondation à titre consultatif. Après plusieurs erreurs de casting visant à trouver un directeur digne de ce nom pour Bonrook, Judith Weber a sollicité l'avis de Jim. Connaissant

la passion de son fils pour la nature et sa grande connaissance des chevaux, Jim, sans hésiter, a suggéré Sam. Plus de 30 ans plus tard, la Fondation ne regrette pas ce choix, bien au contraire: Sam monte à cheval depuis l'âge de cinq ans, c'est-à-dire depuis plus de 50 ans et il connait le bush comme sa poche. Qui mieux que lui aurait pu assumer cette tâche? Pour Sam, l'aventure commence donc en juillet 1996. Initialement embauché pour réparer les clôtures autour de la propriété, il ne tarde pas à prendre du galon: d'abord en prenant progressivement en charge les promenades à cheval avec les touristes puis en assumant petit à petit la gestion de la réserve de chevaux sauvages, impressionnant Vera et Judith Weber par sa personnalité, sa connaissance de la terre, des chevaux et des animaux sauvages.

C'est donc tout naturellement que quelques

mois plus tard, en novembre 1996, Sam se voit offrir le poste de directeur de la station de Bonrook. Depuis sa prise de fonction, Sam est le témoin privilégié des changements survenus à Bonrook: de la transformation du Bonrook Lodge en hôtel Resort, puis en Bed and Breakfast, à la création d'une réserve de chevaux sauvages. Sam s'amuse de ces développements: «Autrefois, la seule façon de communiquer avec la Fondation en Suisse était par téléphone fixe ou par fax. Aujourd'hui, je peux envoyer et recevoir des mails à cheval, en plein milieu du bush!», rit-il.

Vera Weber et toute l'équipe de la FFW remercient chaleureusement Sam pour sa fidélité, son implication constante, sa passion pour les chevaux et les animaux sauvages et son indéfectible engagement pour le Franz Weber Territory et tous ses protégés



Sam à l'âge de six ans sur son premier poney dans l'État d'Australie-Méridionale.

1996: Sam avec ses deux chevaux. King et Shep. À l'époque, le travail de station se faisait plus à cheval qu'avec des véhicules à moteur.

1997: Sam avec Shep, son cheval âgé d'un an, à Bonrook.

1999: Sam avec Chester à Bonrook.

2002: Sam chevauchant Galahad.



2004: Sam chevauchant King et tenant Galahad à la longe avec bât.



AZB CH-8472 Seuzach PP/Journal

JOURNAL FRANZ WEBER



Retours à: Dataserv, Aspstrasse 12, 8472 Seuzach



Avec vous à nos côtés, nous pouvons continuer à déplacer des montagnes pour les animaux, la nature et notre patrimoine!

En tant que membre-donatrice, membre-donateur vous soutenez durablement nos actions et combats pour un monde meilleur! Nous vous tenons régulièrement informés des avancées, des résultats et des campagnes de la Fondation Franz Weber.

Au nom des animaux, au nom de la nature, nous vous remercions pour votre soutien!

COMPTE POUR VOS DONS

Compte postal No.: 18-6117-3 IBAN: CH31 0900 0000 1800 6117 3

FONDATION FRANZ WEBER

Case postale 257, 3000 Berne 13 T+41 (0)21 964 24 24 ffw@ffw.ch | www.ffw.ch